

QUIBERON
DE CURIEUSES
AFFAIRES IMMOBILIÈRES

N° 159
FÉVRIER 1977

LE PEUPLE BRETON

3^f

Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

MUNICIPALES

CEUX
QU'IL
FAUT
SORTIR

Le Peuple Breton.

L'UDB INTERDITE À FR3

**imprimerie
cornouaillaise
quimper** 98/90 31 58
ZONE INDUSTRIELLE HIPPODROME

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél: 44-33-21

en ty COZ J. Menez
E MONTROULEZ
a ZO GUINNESS DEUZ AR VARRIKENN
a CHOUCHENN TEL: 88.07.65

**BREIZH
BAR**

•
Crêperie

PLOUDALMEZEAU



CHAUFFAGE - SANITAIRE

Quincaillerie - Electro-Ménager
Ménage

Maison L. COCAUD

12 ter et 18 rue Dumont-D'Urville - 29 S CONCARNEAU



BAR ECOSSAIS

bar d'ambiance

bières étrangères

243, Rue JEAN-JAURES - BREST-tél : 02 20 08

LIBRAIRIE LE TROADEC

imprimerie - papeterie

tirages de plans

1, av. de la Gare, CARHAIX

tél. 93.00.04

agence de voyage

kerfant

lic. B 631.71

iroise-décor

B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST

Tél. 02.00.33

PEINTURE — PAPIERS PEINTS — TISSUS MURAUX
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEURS — MOQUETTE

**PONDI
NATUR**

Diététique Santé

Alimentation
biologique

HENO BERNARD

17, rue du Pont - PONTIVY

CLASSIQUE

VARIÉTÉS

POP

JAZZ

FOLK

Votre disquaire à BREST :

disco

39, rue Jean-Jaurès — BREST

DISQUES BRETONS ET CELTIQUES

*Signée par sept
partis de 6 pays*

un document international ...

**La Déclaration de
Brest**

imprimée en suisse,

diffusée en Bretagne par l'u.d.b.

4 francs (3 francs+port)

à verser à : U.D.B. - B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX
C.C.P. Rennes 2.365.78

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

UN NUMERO OFFERT PAR NOS AMIS SOUSCRIPTEURS ?

Nous remercions beaucoup tous nos amis qui, ce mois-ci, ont encore apporté à leur P.B. un peu de l'aide financière si nécessaire...

Vous aviez un réel mérite à ne pas ralentir votre effort puisque le prix de notre abonnement a été porté à 30 F en 1977. Malgré cela, vous êtes aussi nombreux que par le passé et nous pouvons peut-être, ensemble, tenir le pari qu'au mois d'avril prochain (un an après notre dernier congrès) nous aurons reçu par le canal de cette souscription le montant d'un numéro complet de notre journal. Du point de vue trésorerie, cet appui est inestimable : c'est lui qui pourra peut-être nous permettre prochainement de franchir une étape de plus sur la route du

« LE PEUPLE BRETON » Mensuel

Boite Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 30 F

De soutien : à partir de 50 F

Etranger : 40 F

Etranger (par avion) : 55 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Composition mécanique - Lorient
Imprimerie Cornouaillaise - Quimper
Publication inscrite à la C.P.A.P. N 41.387
Tirage : 9 000 ex. - Dépôt légal : 1er trimestre
Directeur de la publication : R. Leprohon.

progrès. Malgré l'assujettissement à la T.V.A. à laquelle Giscard, rompant avec une tradition qui datait de la Libération, soumet désormais les journaux d'opinion, nous allons sans doute relever le défi et vous donner, certains mois, quelques pages de plus. Ainsi, tous ensemble, nous progresserons vers la libération sociale et nationale du peuple breton.

10° LISTE :

L.C., Concarneau	120,00 F
M. Léon, Lyon (69)	30,00 F
J.P. Le Roy, Cast	10,00 F
Y.G., Lorient	20,00 F
Ewid Breizh, A.L.F.,	
Bro-C'hall	10,00 F
C.M., La Madeleine (59)	20,00 F
Y.P., Lorient	15,00 F
D. Blévec, Plonéour-Lanvern	90,00 F
Anonyme, Nantes	5,00 F
Pour faire connaître l'U.D.B.,	
Michel Lefranc, Haut-Corlay	50,00 F
Anonyme, Argenteuil (95)	20,00 F
M.D., Ile-aux-Moines	20,00 F
Le Creff, Evreux (27)	70,00 F
D.B., Dinan	10,00 F
M. Iliou, Nantes	10,00 F
Bloawezh mad P.B.,	
A. Le Gal, Lorient	50,00 F
L.P., Poitiers (86)	20,00 F
Bon courage à l'équipe	
du « Peuple Breton »,	
Anonyme, Cornouaille	30,00 F
Anonyme, Quimper	30,00 F
P.T., Videlles (91)	20,00 F
Michel Briand, Rennes	10,00 F
P.L.G., Plouguerneau	50,00 F
Y.M., Trappes (78)	20,00 F
Anonyme, Douarnenez	7,00 F
Anonyme, Douarnenez	3,00 F
P.C., Paris	20,00 F
P.L.H., Paris	20,00 F
Anony., La Tour-du-Pin (38)	8,00 F
Un soldat en caserne	
à Verdun	20,00 F
A.R., Le Conquet	20,00 F
R.R., La Roquette-sur-	
Siagne (06)	20,00 F
Anonyme, Brest	20,00 F
M.T., Brest	10,00 F
A.C., Rennes	20,00 F
Anonyme, Ergué-Gabéric	30,00 F
H.C., Quimper	70,00 F
Anonyme, Nantes	15,00 F
B.U., Brest	20,00 F
R. Quéigec, Nantes	20,00 F
Anony., Valence-en-Brie (77)	20,00 F
A. Le Goff, Paris	20,00 F
J.S., Kervignac	20,00 F

Total de la 10° liste 1113,00 F
Report des listes précédentes. 10012,38 F

TOTAL 11125,38 F

BAR LES FAUVETTES

Guinness à la pression
SOIRÉES CABARET
Salle pour réunion

Rue Consell BREST 44.46.67

SOMMAIRE

L'U.D.B. INTERDITE À
TRIBUNE LIBRE - FR 3 .. 4

LA REVUE DES NOTABLES
A BALAYER 5

L'IMMOBILIER A QUIBERON :
DE BIEN CURIEUSES
PRATIQUES 8

LA CARICATURE DU MOIS .. 10

BANDE DESSINÉE
PAR NONO 11

LE PROBLÈME BRETON
DE BREST A NANTES .. 12

LA VIE DE L'U.D.B. 14

LES FESTOU-NOS 15

PEUPLES OPPRIMÉS 16

EXCLUSIF

UN RÉFUGIÉ POLITIQUE
CHILIEN S'ADRESSE
AU PEUPLE BRETON ... 17

DEUX BANDES DESSINÉES
EN LANGUE BRETONNE 18

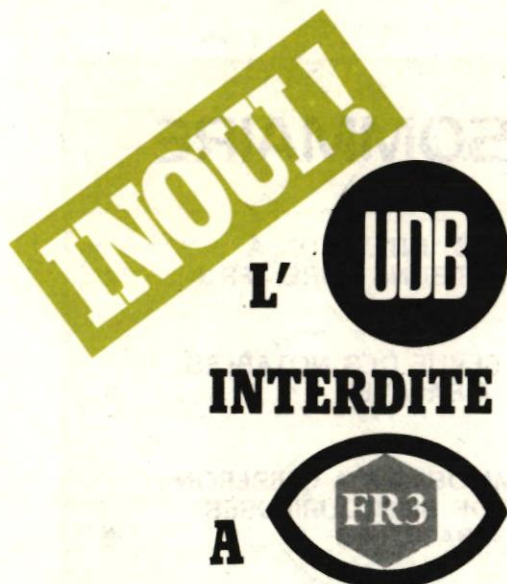
NOUVEAUTÉ

GÉOGRAPHIE
DE LA BRETAGNE
PAR SKOL VREIZ 19

CONSTRUIRE EN BRETAGNE 21

COURRIER
DES LECTEURS 22

ÉDITORIAL 24



UN masque vient de tomber... Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, après de Gaulle et Pompidou, Giscard a voulu nous faire croire que la droite française changeait et devenait « libérale » : plus de censure, plus de procès, plus d'interdictions de livres, de journaux, etc...

En réalité des livres parfaitement légaux sont saisis, les procès de presse n'ont pas disparu — **« Le Peuple Breton »** vient de se voir condamner à Lorient à 1 000,00 F d'amende sur plainte du patron-serrurier Bahuon — des artistes sont interdits de télévision comme Servat, ou, plus récemment, Glenmor, en Bretagne.

Et voici le bouquet. Il existe à FR 3, [cela veut dire France-Régions (sic)], une émission intitulée « Tribune Libre ». Tout le monde peut y parler. N'est-ce pas la preuve que le régime de Giscard est libéral ? Les grandes formations politiques hexagonales disposent en outre de quelques heures annuelles sur les autres chaînes. Mais, pour cela, il faut disposer d'un « groupe parlementaire » : cela exclut bien sûr, le P.S.U., les trotskystes, l'extrême-gauche ou l'extrême-droite. Mais ces formations demandent alors à passer à « Tribune Libre » de FR 3 et cela leur est accordé.

Forte d'une représentativité bien plus considérable que la plupart des mouvements invités de FR 3, sur le plan des idées comme sur celui des adhérents, l'Union Démocratique Bretonne vient de demander le droit d'utiliser l'émission « Tribune Libre ». Nous venons de recevoir la réponse **NÉGATIVE** de la direction de la chaîne ! L'U.D.B. est interdite d'antenne !

Admirons l'hypocrisie tous azimuts de la droite au pouvoir. Vous voulez passer à TF 1 ou Antenne 2 ? Il vous faut des députés... « Petite » formation, vous demandez FR 3 : on vous répond : « vous être régional, ce n'est pas prévu ! ». Ce qui constitue d'ailleurs une véritable injustice. Bien des groupes (« non politiques », « écologistes », « religieux », etc...) n'ont absolument pas d'audience nationale et ils ont quand même pu s'exprimer à « Tribune Libre ». Ce qui revient à dire que **toutes les idées peuvent être exposées à FR 3, sauf les idées régionalistes**. Ensuite, on viendra dire à l'U.D.B. (certains, même parmi nos alliés de gauche, ne s'en privent pas) : « Vous n'êtes pas représentatifs, vous n'êtes pas assez connus ». Mais on commence par nous priver

du seul moyen qui pouvait — même modestement — nous aider à briser la conspiration du silence !

Car enfin toutes les minorités, **même sexuelles**, peuvent s'exprimer, mais pas les **peuples de l'hexagone**. Faudra-t-il que, nous Bretons, adoptions des mœurs originales et minoritaires pour pouvoir parler ?

Car enfin les **royalistes** anti-républicains et anti-démocratiques ont pu s'exprimer dans cette émission. Faudra-t-il que nous, socialistes Bretons, adoptions le **drapeau chouan** pour pouvoir parler ?

Car enfin, certains mouvements « culturels » qui s'expriment à FR 3 — y compris à propos de la langue bretonne — ne comptent pas vingt militants en Bretagne et dans l'hexagone. Faudra-t-il que nous, militants nombreux et responsables, nous dissolvions nos **douze fédérations** pour pouvoir parler ?

L'attitude de FR 3 est proprement **scandaleuse**. Elle est à rapprocher du sort réservé à nos camarades gallois et écossais par la B.B.C. Anglaise : **Non le colonialisme impérialiste n'est pas mort**. Mais nous saurons bien faire lâcher prise à cette sale bête. Dès à présent, nous allons nous mobiliser contre ce véritable **deni de justice** dont l'U.D.B. est victime.

- Nous allons publiquement demander leur avis aux leaders politiques hexagonaux : de Peyrefite à Georges Marchais, de Mitterrand à Jean-Jacques Servan-Schreiber, il faudra bien qu'ils disent si leur conception de la **liberté d'expression** rejoint celle de MM. Barre et Giscard d'Estaing.

- Nous allons alerter nos confrères de la presse écrite, et leur demander leur appui : **la liberté ne se découpe pas en tranches, même « régionales »**.

- Nous allons demander la solidarité active de nos camarades des partis nationaux réunis au sein de la **charte de Brest** : l'union des colonisés est souvent la meilleure réponse à l'impérialisme.

- Nous faisons enfin appel, dès ce mois-ci, à notre vraie force : les travailleurs bretons. Militants, adhérents, sympathisants, abonnés, nous vous demandons votre **aide**. **Signez et faites massivement signer la pétition** ci-jointe. Elle servira à montrer aux princes qui nous gouvernent que **le temps du « symbole » touche à sa fin : on ne fera pas taire la Bretagne !**

- Enfin, pour mieux vaincre notre adversaire, il faut nous **unir**, malgré nos divergences, en conservant notre originalité et les nuances de notre passé. **Rejoignez l'U.D.B.** : il n'y a pas de meilleure réponse à ceux qui veulent vous **baillonner**.

R. LEPROHON.

MISE AU PAS A OUEST-FRANCE

En ces temps d'élection, il n'y a pas qu'à la radio-télévision où la reprise en main de l'information s'effectue brutalement. Ouest-France, le plus important des quotidiens régionaux, la pratique aussi.

En licenciant Pierre Duclos, journaliste à la rédaction de St-Brieuc, la direction d'Ouest-France a mis à la porte plus qu'un journaliste de talent, l'un des meilleurs connaisseurs du mouvement breton actuel ; elle a aussi signifié les limites de l'audace, de l'autonomie et du pluralisme qu'elle délègue à ses rédactions locales. Il est vrai que les articles de Pierre Duclos avaient un certain ton, dont il faut bien dire qu'il s'accordait parfois mal avec la teneur des éditoriaux rennais ; il est vrai qu'en lisant certaines éditions d'Ouest-France on ne reconnaissait plus très bien cette presse-opium qui tentait de dissimuler la dimension sociale du problème breton ; on reconnaissait mal le journal qui comptait parmi ses actionnaires-fondateurs, aux côtés des frères Hutin et de F. Desgrées du Lou, Georges Bidault et Emilien Amaury.

Quelles sont les personnes, quelles sont les faits qui ont imposé un tel raidissement ? Parmi ce que le directeur Louis Estrangin, dans le numéro qui a juste suivi la grève appelle « les informations les plus insolites », on peut au moins rappeler ce qui suit :

- le premier grief fait à Pierre Duclos concerne, comme par hasard, l'école libre et son interprétation du conflit de N.-D. de Compostal, à Rostrenen. Le « caractère propre » d'Ouest-France, comme celui de l'école libre, tolère assez mal ce genre d'égratignures.

- C'est encore la droite qui est au pouvoir, et, malgré les sympathies P.S. ou même l'adhésion à ce parti de membres de la direction, une opposition ouverte est impossible. Ouest-France ne peut prendre le risque, en marquant ses distances avec le pouvoir, d'une intrusion en Bretagne de Hersant. C'est peut-être là que se trouve l'origine de l'affaire Duclos.

ADHESION

Pour protester contre le déni de justice dont l'U.D.B., seul parti politique breton, est victime à la télévision, je rejoins l'Union Démocratique Bretonne, dans la promotion « FR 3 ».

NOM :

Prénom :

Adresse :

Signature,



**C'EST DE NOTRE DÉPÉRISSEMENT QU'ILS VIVENT
ON LES A ASSEZ SUPPORTÉS**

BALAYONS LES NOTABLES COLONIAUX

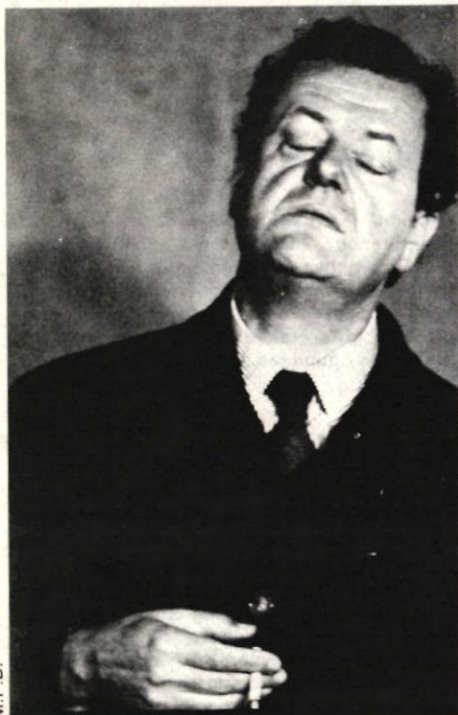
Si la Bretagne constitue un réservoir de main-d'œuvre pour l'Europe capitaliste, elle est aussi une réserve pour une variété d'hommes politiques assez particulières, qui a fleuri sur un terreau bien spécifique : celui de l'oppression de style colonial. Il faut croire que le climat océanique, doux et humide, fortifie leur santé car certains ont connu une croissance bien rapide et d'autres ont une longévité assez remarquable. Bien sûr, il en disparaît quelques-uns, qui s'éteignent doucement, défoliés par des électeurs qui commencent à douter de leur pouvoir magique, tels Pleven et maintenant Freville. D'autres, tels le maire de Brest, Berest, surgis subrepticement au firmament des notables par quelque circonstance inattendue s'évanouissent après quelques soubresauts dérisoires.

Mais les autres s'accrochent à leur poste, à leur position. Comme le lierre à l'arbre qu'il finit par étouffer

et qui pourtant le nourrit, ils collent au peuple de Bretagne. C'est de notre dépérissement qu'ils vivent. C'est le départ de notre jeunesse qui fait leur force électorale, c'est la faiblesse de notre industrie qui perpétue le pouvoir de leur classe, c'est le tourisme envahissant qui leur apporte une ration de survie, c'est la militarisation qui leur permet d'encadrer une population.

Ils ont encore le pouvoir, mais que représentent-ils ? Ils ont chacun leurs tics, leurs manies, leurs lubies, leurs lobbies, ce qu'on appelle parfois leur style. Ce qu'ils disent est souvent d'une ignorance ou d'une mauvaise foi colossales. Nous en débarrasser devient une urgence première. L'opération « coup-de-balai » peut commencer le mois prochain. A l'occasion des municipales, le Peuple Breton vous rappelle un certain nombre de ces visages qui défont la Bretagne. Il est temps que nous fassions de ces notables une espèce bretonne en voie de disparition. La seule que nous ne regretterons pas !

Guichard



Olivier Guichard, maire de La Baule, ministre R.P.R., président de la région-bidon des Pays de Loire. Un des principaux obstacles à la réunification de la Bretagne.

Sabouret

avait tout pour réussir une belle carrière de notable parachuté : technocrate parisien au bras long, jeune, parleur distingué, voilà de quoi séduire la majorité des électeurs de St-Cast (il en suffisait de 1 700), puis du canton. Successeur désigné et parrainé du roi Pléven, de grandes ambitions bretonnes et hexagonales étaient permises à Sabouret. Las, las ! Pléven a perdu le siège, tant convoité, de député de Dinan et la place de président du conseil général. Sabouret, le suppléant, n'est plus que le petit leader départemental d'une droite désormais minoritaire.

Ollivro

OLLIVRO, OU LE PIGNOU BRETON

Ayant constaté que la situation de son pays est vraiment bien triste, Edouard Ollivro a décidé de soutenir à fond la politique qui entraîne cette tristesse, arguant qu'avec la gauche, ça serait plus triste encore. Promoteur de la pleurnicherie comme méthode d'action politique, l'ancien auteur très spirituel de « Picou, fils de son père » a sombré dans la délection morose. On en vient à penser que seul un échec électoral pourrait rendre un peu de tonus à ce député cen...triste.

Planchet



Planchet : l'immobilisme ou l'immobilier...

Il n'est plus à balayer, c'est déjà fait. Il est sorti par la petite porte suite à une malheureuse affaire juridique, montrant ainsi qu'il est parfois difficile, quand on fait dans l'immobilier, d'éviter les interférences entre la chose publique et ses propres affaires. Quant à la manière dont il conduira son avenir politique, il est bien difficile de le prévoir : on se perd en spéculations (oh, pardon !.)

Laudrin

M.P.B.



L'abbé Laudrin, député R.P.R. du Morbihan, seul ecclésiastique demeurant à l'assemblée nationale, est à gauche sur la photo.

Mehaignerie

Pierre Méhaignerie offre un exemple tout différent de notable. Il est l'héritier d'un notable bien implanté, son père, Alexis, député M.R.P. pendant près de 30 ans presque sans interruption, maire de Balazé de 1945 à sa mort (Balazé est petite commune au nord de Vitré) ; il a été président d'honneur de la F.N.S.-E.A. Né en 1939, Pierre est ingénieur agronome (point commun avec Cointat et importance du fait pour une circonscription rurale). A commencé sa carrière politique au cabinet de Duhamel, alors ministre de la Culture. Très actif, il est le type du notable intercesseur-distributeur (du classement du musée de Vitré en 1re catégorie... aux aides aux agriculteurs de sa circonscription...). Conseiller général, il vise la mairie de Vitré ; on a parlé de lui, après les dernières cantonales, pour la présidence du Conseil général. Développe dans tous ses contacts les thèmes de la société libérale avancée : produit parfait de la société politicienne giscardienne.

Cressard

Ce professeur d'histoire au dents longues fait partie de la dynastie conservatrice des Cressard (de Rennes) : journalistes à Ouest-France, et au Figaro... Quand il se présenta, en juin 1968, pour « sauver la République » il avait vite oublié que quelques semaines avant, en mai, on l'avait vu dans la faculté des lettres occupée... par les « Rouges ». Il est vrai qu'à ce moment-là, Cressard ne savait pas de quel côté le vent allait tourner. Depuis, on peut, sans hésiter, lui décerner le titre de député le plus réactionnaire de Bretagne.

Le Douarec

Une citation résume l'homme, son sentiment « breton » et... sa compétence : « Le breton n'existe pas puisqu'il n'y a pas de grammaire » (Le Monde du 6-12-1975). Dans la Bretagne socialiste, Le Douarec sera condamné... à apprendre par cœur les dizaines de grammaires bretonnes, publiées depuis 2 siècles !

Cointat

LE RUBAN BLEU DU CHOMAGE

Lui, il cumule les malchances historiques : ministre de l'Agriculture pendant les années où s'élabora l'Europe Verte, il participa activement au démantèlement de l'agriculture bretonne et à la disparition accélérée des petites exploitations. Maire de Fougères, il assiste impuissant à la ruine d'une des rares villes bretonnes où il existait une industrie ancienne. Sa ceinture tricolore pourrait être remplacée par un ruban bleu : celui de la désindustrialisation.

Bourges



M.P.B.

En le présentant, le « Dictionnaire des Godillots » du Canard Enchaîné, en 1967, disait : « Le plus nul des ministres de l'Information de la Cinquième République (qui pourtant...). A côté de lui, Terrenoire paraissait brillant, La Malène intelligent. »

C'est sans doute pourquoi le plus giscardien des députés gaullistes est devenu ministre des Armées. Au moins là, il peut donner sa mesure... Mais la région malouine et la Bretagne n'y récoltent qu'un surcroît de militarisation dont elles se passeraient bien !

De Poulpiquet

Avec le maire de Coat-Méal, jadis un des députés gaullistes les « mieux élus » (mais ça change : le score est un peu plus bas à chaque fois), on a affaire à un véritable féodal. Il est vrai que les Poulpiquet sont seigneurs du Léon depuis des siècles... Pour ce prototype du notable rural, un réseau serré de clientèle populaire, un quadrillage de relations dans sa circonscription tiennent lieu de programme politique. Toujours au service des pouvoirs les plus réactionnaires, De Poulpiquet exerce une influence catastrophique sur l'un des cantons les plus archaïques de Bretagne : on est un homme du passé ou on ne l'est pas !

Morice

Remarquable par sa souplesse politique et son sens des affaires. Radical, fut ministre sous la 4e République et, en tant qu'entrepreneur des Travaux Publics, constructeur de la fameuse ligne Morice dans le cadre de la guerre d'Algérie.

Se dit pour l'intégrité de la Bretagne, mais dans un Grand Ouest conforme aux intérêts de la Chambre de Commerce de Nantes. Pense être Breton en se contentant de remplacer des banderoles aux couleurs de Paris par les couleurs bretonnes au cours des grandes manifestations populaires.

Spécialiste des listes apolitiques ou d'« Union » pour les municipales, il réunit cette année, une belle brochette de candidats allant des « socialistes démocrates » aux « R.P.R. ».

Lombard



M.P.B.

Un port pétrolier gros comme ça, une raffinette grosse comme ça...

Le jour où l'on voudra établir le portrait-robot d'un notable, quand aura lieu l'enquête sur les tentatives d'assassinat de la Bretagne, on demandera à Georges Lombard de poser. Il le fera de mauvaise grâce car, s'il est un qualificatif qu'il exècre, c'est bien celui de notable. Si l'on en croit le livre où il narre son « exaltante aventure », le grief majeur qu'il fait à l'U.D.B. est d'insister un peu trop sur ce thème. De l'Algérie Française à la Bretagne Bretonne, le fossé idéologique est difficilement franchissable, en dépit

de rodomontades du genre : « Pour que vive la Bretagne, il nous faut lutter avec l'énergie la plus vive, tous ensemble, quitte, s'il le faut, à descendre dans la rue » (3 février 1970). Depuis sept ans on l'attend, lui qui a déjà démissionné deux fois de son poste de maire de Brest, qu'il tente aujourd'hui de reconquérir avec l'appui du R.P.R. contre les R.I., alors qu'en 1971, il jouait les R.I. contre l'U.D.R.

C'est peut-être de la belle tactique, mais il est grand temps qu'elle cesse !

Bonnet



Daniel Simon / Gamma.

Encore un ministre breton, Christian Bonnet, sans doute heureux du sort de l'agriculture bretonne.

Marcellin

Qui oubliera que cet ancien ministre de la Santé devenu ministre de l'Intérieur, fut le chef de la police lors de l'affaire des écoutes téléphoniques du « Canard Enchaîné » ? Ce water-gate français aurait suffi à briser la carrière de beaucoup d'hommes politiques. Mais Marcellin-la-matraque s'est fait une spécialité des atteintes à la liberté : ceux qui voulurent, il y a quelques années, créer à Vannes un festival de cinéma « contestataire » en savent quelque chose : cette manifestation culturelle fut interdite par Marcellin...

Guermeur-Rohel

OU LES FRERES QUATRE-BRAS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

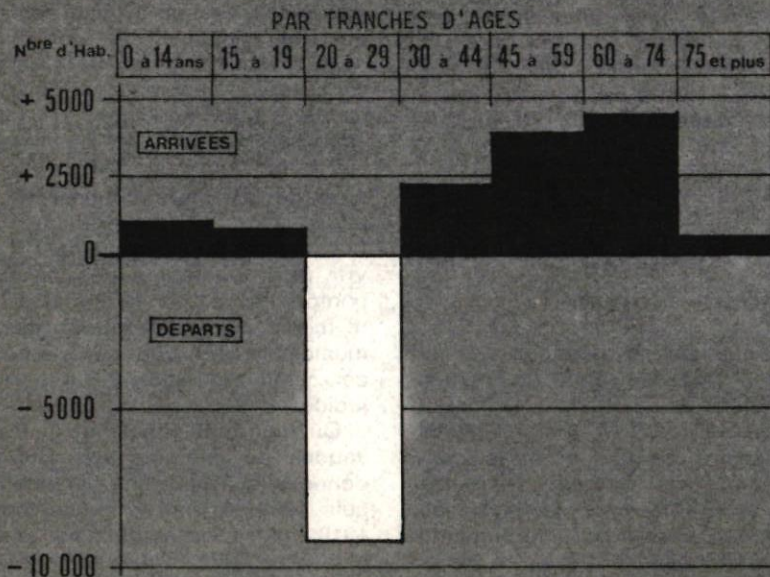
Voilà des hommes jeunes et en pleine santé, disponibles certainement pour une défense active des électeurs de Cornouaille ou du Nord-Finistère, qui en ont bien besoin. Eh bien, non. Leur activité la plus évidente, c'est la défense de l'enseignement privé. Guermeur est le président national d'une association parlementaire qui veille sur l'institution et à laquelle il doit un semblant de stature politique avec passages à la télé et tribune libre dans « Le Monde ». Rohel, sorti de N.-D. du Kreisker de St Pol de Léon quand son député Lelong devint ministre des P.T.T. avec le succès que l'on sait, choisit également l'enseignement libre pour sa première intervention au palais Bourbon. On peut penser qu'il y a, en Bretagne, d'autres urgences...

(Source : Bretagne économique).

CHIFFRES POUR UN COMBAT

La fuite massive des jeunes hors du département est illustrée par le graphique ci-dessous. Les anciens rentrent après avoir donné leur force de travail ailleurs, et les jeunes, formés aux frais de la collectivité bretonne jusqu'à 19 ans, quittent le pays. Illustration bien actuelle de la vérité des thèses de l'U.D.B.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN : SOLDES MIGRATOIRES 1968 - 1975



QUIBERON

MAIN BASSE SUR LA PRESQU'ILE

(Suite et sans doute pas fin)

Le Peuple Breton

On se souvient de l'affaire qui avait valu au « Peuple Breton », le jeudi 12 novembre 1970, son premier procès. Ce jour-là, nous avions à répondre devant le Tribunal correctionnel de Vannes du délit de diffamation envers la SATMOR (Société d'Aménagement Touristique du Morbihan).

Comme de bien entendu, nous avions été condamnés à payer 1 000 F d'amende et à verser un franc symbolique à la SATMOR, au titre de dommages-intérêts. Si les intérêts étaient gros, le préjudice subi semblait finalement, aux yeux même des juges, peu important face à la gigantesque opération financière menée par la cohorte de technocrates et de financiers du coin qui se camouflaient (et se camouflent toujours) derrière le paravent de ladite société, société dite d'économie mixte c'est-à-dire à capitaux publics et privés (tiens, tiens !) installée discrètement à Vannes, Avenue Victor-Hugo, administrée par des représentants du Conseil Général (dont le président était et est toujours, si je ne m'abuse, Marcellin) ; la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, présidée à l'époque par le célèbre entrepreneur Ducassou (« Par ici la bonne Ducassoupe ! ») ; la Caisse d'Épargne de Lorient (qui, depuis, a fait parler d'elle au cours d'une longue et triste affaire de répression syndicale) ; et la Société Centrale (ben quoi ?) pour l'Aménagement du Territoire qui a en ce domaine une conception quelque peu différente de celle des habitants des territoires qu'elle est sensée « aménager ». Nous avions dénoncé à l'époque les agissements de la SATMOR : les expropriations, les spoliations, les contrats de vente obtenus à des conditions défiant tout entendement... Des agriculteurs installés là depuis des générations ne se voyaient-ils pas privés de leurs terres moyennant 10 centimes le mètre carré pour les régions marécageuses et 6 F pour les terrains les meilleurs. L'exemple venant d'en haut, des par-

ticuliers y étaient allés, eux-aussi, de leurs « offres », profitant des cours très bas des terrains dans le secteur ; tel imprimeur (parisien) empêchant par exemple un jeune agriculteur d'étendre son exploitation et se faisant exonérer d'impôts (pourquoi pas ?) sous prétexte de « reboisement » (on se demande encore où sont les arbres) ; tel commissaire priseur s'arrogeant le droit de construire, en dépit des mesures de protection des sites, des villas qu'il loue désormais très cher aux vacanciers de luxe.

Bref ! en quelques semaines, quelques mois au plus, la presqu'île changea de mains. On fit taire ceux qui osaient s'élever contre ces méthodes, et les bulldozers prirent possession des terres, ne respectant rien sur leur passage, chenilles annonciatrices de l'invasion de la presqu'île par une autre espèce dévastatrice, les touristes de luxe, que d'aucuns ont baptisés, non sans humour (noir), « doryphor decimellata ». A qui profite le bénéfice ? demandions-nous naïvement. Car chacun sait que la SATMOR, Société d'économie mixte, ne peut par définition pas en faire. Et pourtant... Et pourtant des terrains achetés de 0,10 F à 6 F le mètre carré furent revendus jusqu'à... 70 F (oui, c'est bien ça : soixante-dix francs !). Si ce n'est pas de la spéculation, ça, qu'est-ce ?

Rhuys... Quiberon et toujours Golvan

Ah ! J'oubliais : à l'époque, le ministre des finances était un certain Valéry Giscard d'Estaing ; le président de la SATMOR M. Victor Golvan, sénateur-maire de Quiberon, le conseiller-général de Sarzeau Marcellin (encore lui) ; Messmer passait ses vacances à Saint-Gildas et Pompidou à la Forêt-Fouesnant, un autre haut-lieu du tourisme de luxe.

Un autre procès vient d'avoir pour cadre le tribunal administratif de Rennes. L'affaire se passe à Quiberon cette fois. Une autre presqu'île... Et qui se retrouve impliqué dans cette affaire ? M. Victor Golvan. Tiens, encore lui. Ou tout au moins sa municipalité car, démissionnaire depuis le 30 septembre 1972 « pour raisons de santé », il a été remplacé dans ses fonctions de maire par M. Gilbert Carbillet, demeurant néanmoins conseiller.

Connivences et passe-droits

Non, il n'est pas assigné. Pas encore. Son successeur non plus. Mais ne sont-ils pas responsables de la manière dont à Quiberon on applique — nous devrions écrire « dont on n'applique pas » — plan d'urbanisme et plan d'occupation des sols, ce dernier n'étant d'ailleurs jamais définitif dans cette commune où on le modifie en permanence, plus ou moins officiellement, au gré des intérêts de certains. Cette fois, ce n'est pas le P.B. qui a mis les pieds dans le plat, mais... un agent immobilier quiberonnais, Mlle Claude Robert, qui estime que les pratiques de Golvan (maire de Quiberon depuis 1947) et de son successeur ainsi que celles des promoteurs qui bénéficient de leurs faveurs et l'attitude de l'Administration qui ferme les yeux malgré la démission de plusieurs conseillers municipaux qui, courageusement, avaient fait savoir qu'ils refusaient de couvrir plus longtemps des agissements conformes ni aux règles d'urbanisme ni même aux délibérations du conseil municipal, bref que cette « connivence » était de nature à lui porter préjudice.

Qu'importe, finalement, les motivations de la demoiselle Robert, qui donne elle aussi dans l'immobilier depuis 1972 et dont l'agence, créée en 1910, n'est inévitablement pas, non plus, étrangère à la mise à l'encan de la presqu'île quiberonnaise. Sans

doute, d'ailleurs, n'aurait-elle pas craché dans la soupe si on lui en avait donné.

Seulement, voilà : on ne lui en a même pas proposé, de la bonne soupe à Golvan, et, s'estimant lésée dans l'exercice de sa profession par les passe-droits accordés à certains de ses confrères (« la constitution assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens », a-t-elle dit au juge avant de le renvoyer à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen), Mademoiselle Robert vient, au terme d'une (longue) procédure, de permettre d'étaler au grand jour certaines pratiques en cours depuis de nombreuses années dans la presqu'île. Et nous n'avons vraisemblablement pas fini d'en apprendre.

Si la requérante avait bénéficié des mêmes avantages, sans doute ne pourrions-nous pas dire aujourd'hui ce que nous savions déjà : comment, à Quiberon, l'on aménage le territoire au mépris des lois, des délibérations municipales, des plans d'urbanisme ou d'occupation des sols, en dépit des mesures de protection du littoral, et sous les yeux bienveillants d'une Administration qui ne manque pourtant pas une occasion de mettre des bâtons dans les roues des petits à chaque fois qu'elle le peut.

Ici — on va le voir — pas de détail. C'est tellement gros que nous nous contenterons d'ailleurs de donner l'essentiel. Un volume ne suffirait pas à tout dire.

Quiberon, classée station climatique depuis le 17 septembre 1924, a depuis le 15 novembre 1958 un plan d'urbanisme. Le 6 septembre 1971, un arrêté préfectoral ordonnait l'établissement d'un plan d'occupation des sols. Le 18 avril 1973, un autre arrêté préfectoral le rendait public. L'arrêté en question ne fut jamais publié (1), pas plus que celui du 16 novembre 1971 instituant le groupe de travail chargé de l'élaboration du P.O.S. Un P.O.S. qui — c'est le ministre de l'équipement lui-même qui le reconnaît — n'a jamais été approuvé.

Bobet, Huon, Allanic et les autres

Passons rapidement sur la construction, sur des terrains communaux et après dérogation préfectorale levant la servitude « non-aedificandi », de l'Institut de Thalassothérapie que Louison Bobet a, depuis, cédé à un personnage qui n'a rien à lui envier sur le plan de la magouille. Disons simplement que si l'on se réfère à certaines délibérations du conseil Municipal le bail liant ledit Bobet et la municipalité aurait été modifié sans que les élus municipaux en soient même avisés, la commune s'engageant à l'expiration du bail — 99 ans — à racheter tous les bâtiments construits sur le terrain communal. « Au prix que M. Bobet a annoncé dans certaines revues, lit-on dans la délibération N° 15 527 du 11 mai 1974,

soit quelque 3 milliards de centimes, on peut imaginer la réaction des Quibéronnais de l'époque quand ils auraient appris que leur municipalité avait une telle somme à déboursier aux successeurs ».

Passons sur la route communale qui sépare l'Institut de la Mer et sur laquelle toute circulation fut interdite. Et voyons s'installer, en 1969, à quelques dizaines de mètres du même institut, une agence, l'agence Goulvars, dont le P.D.G. est un Lorientais, Louis Allanic, ancien fonctionnaire de l'équipement. Le permis de construire de l'immeuble dans lequel il s'installe est illicite (pourquoi se gêner ?) et c'est au moyen de permis de construire illicites (et allons donc !) que cette agence développe ses activités, exerçant de front promotion, transactions et gestion immobilières, autant d'activités que favorisent sa situation privilégiée, près de l'Institut de Thalassothérapie, et, probablement, une certaine communauté d'intérêt qui lui permet, semble-t-il de fonctionner en liaison permanente avec l'établissement de cure et de « profiter » de la clientèle de ce dernier.

Il s'opère donc depuis plus de sept ans vers l'agence Goulvars un véritable « drainage » de la clientèle de l'Institut à laquelle M. Allanic vend les immeubles qu'il construit sans jamais essayer de refus lorsqu'il s'agit d'obtenir un permis de construire.

Non constructible ? Ça dépend pour qui

Là où ça commence à coïncider, c'est quand l'Administration octroie audit Allanic un permis de construire (N° 52 499 du 19 mars 1976) pour une construction (S.C.I. du Conguel) située en zone non aedificandi tant au plan d'urbanisme en vigueur qu'au P.O.S. prétendument publié le 18 avril 1973.

Dix ans plus tôt, en effet, un certificat d'urbanisme négatif (N° 17 291 M. 66) avait été opposée pour le même

terrain à l'agence Robert. Sans que la situation du terrain ait été modifiée entre temps.

Vérification faite, la dame Robert s'aperçut que de nombreux permis de construire étaient ainsi délivrés illicitement, par dérogation, et toujours aux mêmes promoteurs, en particulier les Lorientais Huon et Allanic. D'où son recours devant le Tribunal administratif qui vient d'annuler le permis de construire de la S.C.I. « Adal d'Arvor », un complexe de 7 immeubles comprenant 266 logements, une chapelle ronde et une station service, entre l'hôtel « Europa » construit lui aussi en zone « non aedificandi » et dont Golvan est actionnaire, et le « Beau Bar ».

Motifs : le complexe est situé dans une zone non constructible (à quelques mètres à peine de la piste de l'aérodrome !) et le seul document d'urbanisme valable reste et demeure le plan d'urbanisme du 15 novembre 1958.

Mademoiselle Robert a assigné M. Allanic devant le Tribunal de Grande Instance de Lorient « pour s'entendre condamner à démolir les immeubles (qui sont presque achevés), et à entrepris d'autres procédures devant le Tribunal Administratif de Rennes pour annuler d'autres permis de construire accordés illicitement depuis le 1^{er} juillet 71 (S.C.I. du Conguel, de Port-Haliguen, etc.). On n'a pas fini d'en apprendre.

Concussion ? Prévarication ? Corruption ? La Belle époque semble terminée pour les promoteurs quibéronnais. Encore qu'on ne sache jamais comment ces choses-là se terminent.

Et si personne ne s'était senti atteint dans ses intérêts, l'aurions-nous jamais su ? A suivre...

Jean ROUDAUT

(1) On doit à la vérité de dire qu'il a été publié dans le Bulletin d'Information du Département du Morbihan de... décembre 1974 (n° 12) et de février 1975 (n° 2), dont nous aimerions connaître le tirage et la diffusion.

« Vos prochaines vacances ? » Pas si sûr. En tout cas, nos camarades de Quiberon sont passés par là pour dénoncer le tourisme de luxe.

ADAL D'ARVOR
du studio au 3 pièces
ICI
VOS PROCHAINES VACANCES
VISITEZ L'APPARTEMENT TÊTE
TOUS LES JOURS
DE 10h À 13h ET DE 17h À 20h

PARC D'ARMORIQUE
TRAVAILLEUR BRETON
le Peuple Breton

IAS

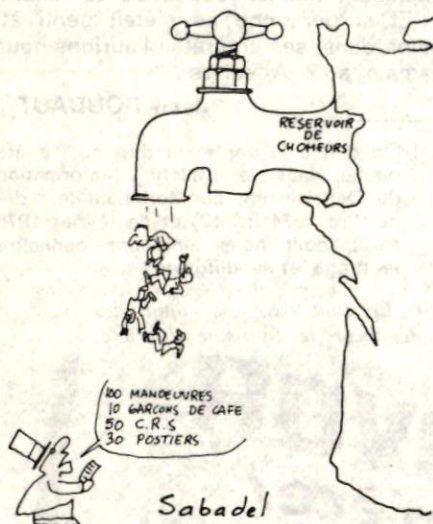


IFFIG

- se félicite bien haut des préoccupations culturelles et folkloriques du préfet de région.
- a appris en effet que ce dernier cherchait à faire accueillir Giscard à Ploërmel par mille petits Bretons costumés, biniou en bandoulière. Bien entendu, il était prévu des cachets et le défraiement des journées perdues.
- a su également que B.A.S. (Bodadeg ar Sonerien), qui avait été contactée, a refusé.

La caricature du mois

De Sabadel dans
« Le Breton Socialiste »
du 31-12-76



LA DEVINETTE D'IFFIG

— Pourquoi les Français aiment-ils tant les histoires belges en ce moment ?

— Réponse : Parce que ce sont les seuls qu'ils comprennent facilement...

BEAU & CON... A LA FOIS...

POUR meubler les loisirs de fin d'année, on m'a proposé un jeu de société qui ne manque pas d'intérêt et qui donne un peu de baume au cœur de l'élite. Elle en a bien besoin. Un jeu qui peut avantageusement remplacer les contes de fin de repas, les « gischoires à la boire », comme on dit dans les salons.

Ce jeu est proposé par le Cercle Brizeux de Lorient.

En effet, si vous voulez faire un minimum de danses bretonnes afin de ne pas jouer les pingouins dans les festoù-nos, vous pouvez bénéficier d'une initiation au Cercle Brizeux. Bravo !

Mais si vous voulez « adhérer à l'association et participer à ses activités », il faut « une bonne présentation » (1). Cela suppose qu'ils ont, au Cercle Brizeux, un système de sélection objective, une machine quoi... La machine à rejouer les moches. Ainsi, dès qu'un nouvel arrivant se pointe, on peut décider : beau ou pas beau. S'il est moche, on le rejoue, du moins si l'on en croit l'article d'Ouest-France...

Au mois d'août, le même cercle avait déjà pondu un joli texte évoquant modestement sa participation à un grand (?) festival de folklore en Italie. On y trouvait, entre autres arguments pour la défense des festivals l'intérêt du « contact entre les races »...

Le rapprochement entre la « bonne présentation » et « les races » amène une question moche : pour faire partie d'un cercle celtique, en 1977, faut-il être, comme dit Jacques Brel, beau et con à la fois ?

Joël G.

(1) Ouest-France, 12 octobre.

D'AUTRES LE DISENT

Le Télégramme

(7-1-1977)

Et si on L'invitait ?

Dans quelques semaines, avons-nous appris, le président de la République sera en Bretagne.

Bien que l'on ne connaisse pas l'itinéraire de son Tro Breiz, les Bretons du Centre Bretagne pourraient, avec tout le respect qui lui est dû, l'inviter à faire un petit tour dans le secteur. On entend déjà la voix des élus exprimant ce souhait...

Car enfin si la pêche a des problèmes (cf SOPROMER), si la métallurgie et la construction navale ne se portent pas si bien, bref si l'Armor à ses angoisses, l'Argoat lui risque tout simplement de devenir un désert. Ici l'industrie ne se porte pas mal : il n'y en a pas. Alors l'émigration vers les Etats-Unis ou vers la capitale ce n'est pas du folklore. Le CET de Carhaix, et son directeur lui-même l'avoue, forme des candidats

à l'exode puisque les spécialisations offertes ne conduisent à aucun débouché sur place et bien heureux le garçon nanti d'un CAP qui trouvera du travail à Lorient, Quimper, Brest où l'on restructure à qui mieux mieux les entreprises et leur personnel.

Le centre Bretagne fout le camp. A Poullaouen, Glomel, Spézet les exploitations agricoles disparaissent et ce n'est pas par hasard si la Chambre de Commerce régionale a décerné le premier prix du concours « Vivre l'économie » (sic) à deux jeunes Spézétoises qui ont traité de l'exode rural dans leur commune.

A intervalles très irréguliers des discours véhiculent de très bonnes intentions destinées à calmer l'esprit à l'approche de certaines échéances électorales. C'est la seule chose que l'on puisse véhiculer de toute façon car pour ce qui est

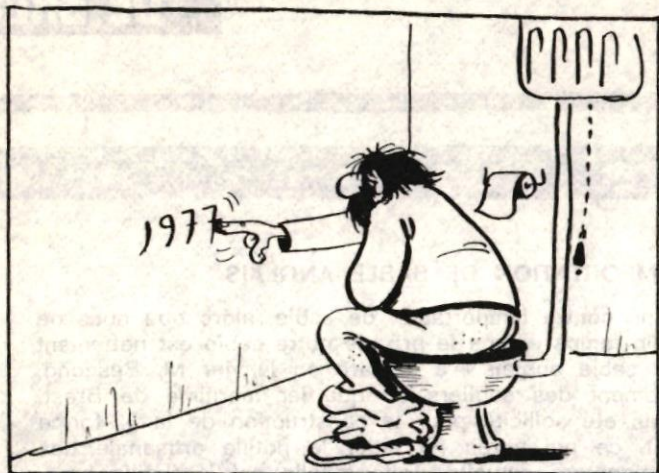
des routes, celles du centre ne valent pas le détour à moins qu'on ne veuille y voir une curiosité locale.

Le Président pourrait donc choisir l'hélicoptère pour survoler les problèmes du Pôher. Même vu du ciel le paysage parle. Il ne faudrait rien lui cacher de cette misère des bas salaires, de ces espoirs déçus. Les Bretons du Centre n'acceptent pas cette situation. Le droit au travail au pays ce n'est pas seulement un slogan politique. Voilà pourquoi, et paradoxalement, la création de 80 emplois par la Cartonnerie Ménigault à Carhaix, ne satisfait pas. C'est bien, mais c'est bien trop peu.

Et si Monsieur Giscard d'Estaing venait inaugurer cette usine, puisque cette inauguration reste à faire, il ne faudrait rien lui cacher de la vérité.

F. MOTTA

77: Ça commence mal par WONO



POUR LES PRINCES QUI NOUS GOUVERNENT,
L'ANNÉE NOUVELLE COMMENCE DANS LE CACA...



...D'ABORD, UN DUEL INÉGAL :
RÉVOLVER CONTRE ATTACHÉ-CASE...



L'ENQUÊTE S'AVÈRE DIFFICILE, COMPLEXE, ENTRECOUPEE D'OBSTACLES ET D'EMBUCHES...



...ET PUIS LE CACA S'AMONCELLE, S'ENTREPOSE, DÉBORDE UNE FOIS DE PLUS !



...ET ÇA CONTINUE ! LE TAS DE CACA GRANDIT, GRANDIT, GRANDIT...

POUR UNE BRETAGNE DES CINQ DEPARTEMENTS

Les prises de positions de municipalités bretonnes en faveur de l'unité administrative de la Bretagne se multiplient : St-Brieuc, Inzinzac-Lochrist et St-Jacques de la Lande ont à leur tour adopté un vœu en ce sens.

PB

CINEMATHEQUE BRETONNE :

Créé en 1975 à Paris, cet organisme désireux de rassembler et d'utiliser un matériel audio-visuel concernant la Bretagne a décidé d'implanter une antenne à Quimper pour être concrètement à la disposition du public breton.

PB

LE COMBAT DES FAMILLES REJOINT LE COMBAT DES TRAVAILLEURS

L'Association Syndicale des familles de Brest a réclamé publiquement à la chambre patronale de la Métallurgie le droit au travail pour tous. Une entrevue avec cette dernière ayant été refusée, une motion a été remise à la sous-préfecture de Brest.

PB

EDUCATION : UN EXEMPLE AUX PAYS-BAS

Sur 600 000 habitants que compte la FRISE, 400 000 utilisent leur langue maternelle quotidiennement. A cela rien d'étrange : les enfants de deux à six ans utilisent le frison pour l'ensemble de leurs activités. De plus la radio et la télévision sont largement utilisées pour l'enseignement de cette langue.

PB

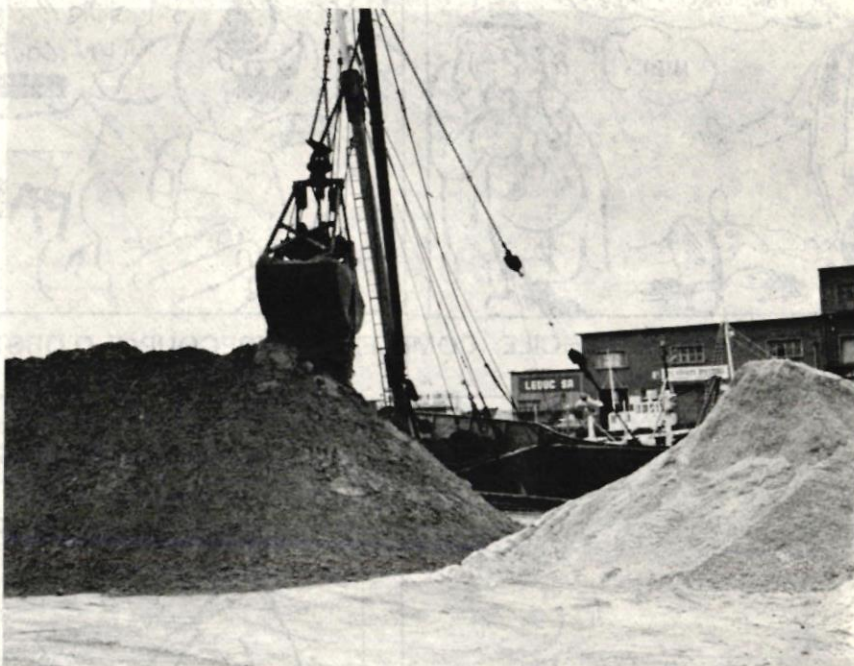
PLAN ROUTIER BRETON DANS LE FINISTERE

La priorité donnée aux travaux sur les voies périphériques du Finistère va encore accentuer le déséquilibre économique et démographique entre le centre du département et démographique entre le centre du département et les régions côtières. L'aménagement de l'axe central entre Châteaulin et Carhaix n'a fait pour l'instant l'objet que de propositions dans le cadre du VII^e plan.

FINISTERE

BREST : OPPOSITION A L'IMPORTATION DE SABLE ANGLAIS

« Nous protestons contre l'importation de sable, alors que nous ne travaillons pas à plein temps et que le prix de notre sable est nettement inférieur à celui du sable anglais » a déclaré en janvier M. Bescond, président du groupement des sabliers du quartier maritime de Brest. Il ajoute qu'il n'a pas été sollicité pour la construction de la 3^e forme de radoub de Brest, ce qui aurait pu aider la flotille artisanale des sabliers dans la conjoncture actuelle. Telle qu'elle est la flotille brestoïse serait en mesure d'assurer tous les besoins du marché. L'importation du sable anglais entraîne la mévente du sable breton et l'accumulation de stocks invendus : 6 000 tonnes à Landerneau, 450 à Landéda, 300 à Paluden, 300 à Port-Launay, etc...



Sablier au port
de commerce de Brest.

Didou

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES : PARIS S.A. : ENCORE 100 LICENCIEMENTS

« Paris S.A. », la plus grosse entreprise de construction de charpentes métalliques de Bretagne est en plein démantèlement. La Direction vient d'annoncer un nouveau projet de licenciement collectif de 100 personnes. Si ce projet se réalise, cette entreprise qui, en 1966, comptait 810 salariés, aura un effectif réduit de moitié en 1977.

MOR-BIHAN

MOR-BIHAN : UN BILAN ELOQUENT

Le bilan du recensement fait apparaître que, pendant le VI^e Plan, alors qu'il fallait créer 1 600 emplois nouveaux par an, c'est seulement 1 000 qui ont été réalisés. Pour la durée du Plan (1971-1976), il manque 3 000 emplois industriels !

ILLE-ET-VILAINE

VITRE : LE SPORT N'EST PAS GÂTÉ !

Cet été la piscine fut fermée à cause de la sécheresse... mais on en promet la couverture pour cet hiver. Ces promesses sont tombées à l'eau ! S'ils ne peuvent pratiquer la natation cet hiver, les Vitréens ne pourront guère la remplacer par l'athlétisme : il n'y a pas de piste convenable ni par le football : le stade est un vrai bournier !

COTES-DU-NORD

LANNION : ON NE GARDE QUE LES MEUBLES !

La chaîne « Paris-France » possède de nombreux super-marchés et magasins en France et en Bretagne. Cette société, qui fait partie du même groupe financier que les « Radar » et « Parunis », possède une dizaine de magasins en Bretagne. Ils ont noms « Les Magasins modernes » (Rennes), « les Dames de France » (Guingamp, Lannion, après la fermeture de celui de St-Pol de Léon), les « Trois Quartiers ». Pour ce groupe puissant, les petits magasins ne sont plus (ou pas assez) rentables. Il est vrai que les investissements ont été concentrés dans les hypermarchés (plus de 1 500 m²) des régions riches, où l'on dépense plus. En novembre, la direction décide de fermer le magasin de Lannion et de licencier les 28 salariés. Après le refus de l'inspection du travail, la direction tente de licencier 1/3 du personnel, ce qui permettrait d'arriver au même résultat, en 3 étapes. Le personnel, presque entièrement syndiqué à la C.F.D.T., refuse cette procédure et reçoit le soutien d'autres travailleurs lannionnais. « Ici on garde les meubles, mais pas le personnel » constatait une employée.

Chronique réalisée ce mois, avec la collaboration des fédérations
U.D.B. de Brest et Trégor - Goëlle

Brèves

ECONOMIE :

Les disparitions d'entreprises ont été particulièrement nombreuses pendant les quatre dernières années en Bretagne : 276 règlements judiciaires et liquidations de biens ont été prononcés à la suite de dépôts de bilan.



L'usine Claude Saint-Maurice,
fermée à Lesneven.

Le Peuple Breton.



COMITE RADIO TELE-BREZHONEG

Devant la situation injuste dans laquelle se trouve la langue bretonne, le comité R.T.B. appelle les Bretons à retenir au moins 10 % sur leur prochaine redevance radio-télé. Une grande manifestation de soutien a été organisée le 23 janvier à Pontivy.



PLUS DE 50 000 BRETONS A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

La dégradation de l'emploi se poursuit par une nouvelle augmentation des demandes non satisfaites : 50 721 en octobre dernier contre 45 879 en septembre. Le chômage des jeunes est particulièrement important : 54,5 % des personnes concernées sont des jeunes de moins de 25 ans. Quant à lui, le personnel féminin représente 65 % de la demande.



MARCHE POUR L'UNITE DE LA BRETAGNE : A SAINT-NAZAIRE AU PRINTEMPS PROCHAIN

Les 23 et 24 avril prochains se déroulera à Saint-Nazaire la deuxième édition de la Fête pour l'unité de la Bretagne.

A l'issue de cette fête un cortège se rendra à la sous-préfecture pour y demander la dissolution de la circonscription administrative des « Pays de Loire » à laquelle est attachée la Loire-Atlantique et la réunion des cinq départements bretons.

La vie de l'U.D.B.

L'U.D.B. PRESENTE AUX MUNICIPALES

LES élections municipales du mois de mars vont marquer, de manière chiffrée, les progrès de l'Union Démocratique Bretonne. Alors qu'il y a six ans, l'U.D.B. n'était présente que dans un nombre infime de communes, et se retrouvait avec pour seul élu Joël Guégan, à Lorient, il y aura bien plus une soixantaine de communes de Bretagne où l'U.D.B. aura des candidats. Et ces candidats ne seront pas sur les listes en tant que vagues personnalités démocratiques, mais bel et bien en tant que représentants d'un parti que la gauche ne peut plus, cette fois, reléguer au rang des accessoires ou à celui d'une quelconque caution culturelle.

C'est déjà un point majeur, que la presse a parfois souligné. La présence de l'U.D.B. modifie la manière dont la gauche aborde ces élections en Bretagne, elle la fausse a-t-on même dit, comme si cet élément empêchait un certain ronronnement, obligeait à un effort intellectuel non prévu dans ce qu'on appelle « les accords nationaux ».

Certes, cela n'a pas été facile, et à l'heure où cet article est écrit, c'est-à-dire à la fin du mois de janvier, plusieurs négociations se poursuivent et les candidatures ne sont pas toutes définitivement établies. Il est cependant possible de faire le point pour les cinq départements de Bretagne.

UNE LISTE U.D.B. A NANTES

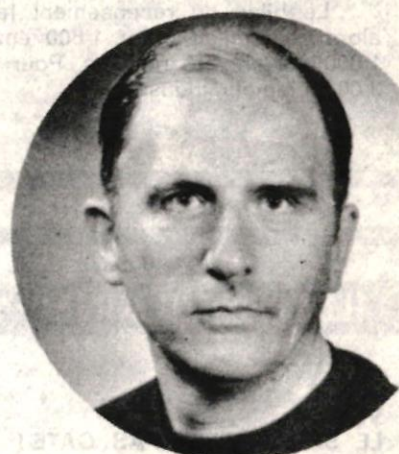
C'est en Loire-Atlantique, bien sûr que l'U.D.B. a rencontré le plus d'obstacles. Faire admettre un parti organisé sur le plan régional est déjà difficile, faire admettre un parti breton à une gauche qui n'a pas trop fortement contesté le découpage administratif attribuant la Loire-Atlantique aux Pays-de-Loire se heurtait à des blocages quasi-définitifs. C'est ainsi qu'à Nantes, l'U.D.B. présentera une liste homogène conduite par Gilles Servat.

(Si la situation n'évolue pas dans les prochains jours). Dans les autres villes de plus de 30 000 habitants, à St-Herblain et à St-Nazaire rien n'est définitif non plus et la situation dans le département se complique des exigences des

radicaux de gauche, où l'on retrouve, bien curieusement, quelques anciens de S.A.V. ! La constitution de la liste U.D.B. à Nantes a provoqué quelques ouvertures, mais les représentants de l'U.D.B. en Loire-Atlantique n'ont



Gilles Servat,
candidat U.D.B. à Nantes.



Joël Guégan,
candidat U.D.B. à Lorient.

Morbihan, le P.C. bloque la présence U.D.B. à Locminé et dans sa place forte de Lanester.

pas l'intention d'accepter une présence simplement symbolique et à St-Nazaire il n'est pas exclu que se constitue une liste U.D.B.-P.S.U. Dans les villes de moins de 30 000 habitants, il a été plus facile de s'entendre. C'est ainsi qu'à Ste Luce, Alain Olivier sera présent avec 8 P.C. et 15 P.S. ; à Orvault, Jean-Louis Jossic sera le candidat U.D.B., comme Aldrig Russon à la Chapelle sur Erdre. A Pontchâteau on trouve 3 U.D.B. avec 5 P.C., 12 P.S. et 3 P.S.U. et l'U.D.B. devrait aussi être sur les listes à Savernay (3 U.D.B.), Guérande, Bouaye...

A Lorient, Joël Guégan est rejoint sur la liste de gauche par Jean-Paul Thiery, aux côtés de 13 P.C., 20 P.S., et deux personnalités extérieures, tandis qu'à Vannes, fief de Marcellin, le représentant de l'U.D.B. sera Daniello. A Auray, Pierre Le Grill, P. Corlay et Sten Kidna seront présents avec 14 P.C. et 10 P.S., et il y aura en cas de victoire un adjoint U.D.B. Ollivo à Ploeren, Guerin à Pluneret, Pabic à Naizin, ainsi que Anne Dorval et Jacques Benoit à Larmor-Plage sont partants certains, ainsi peut-être que Evenou au Faouët et Le Moign à Gourin. Mais dans le



Sten Kidna,
candidat U.D.B. à Auray.

DES CHANCES SÉRIEUSES A RENNES.

En Ille-et-Vilaine, la gauche a des chances non négligeables à Rennes, où l'U.D.B. aura deux ou trois places sur la liste. L'U.D.B. sera sans doute présente à St-Malo, où des négociations se poursuivent.

Dans les Côtes-du-Nord, le problème de St-Brieuc, où la gauche ne s'entend pas, n'est pas encore réglé.

Le Peuple Breton.

Le Peuple Breton.

mais à Lannion où Loig Kervoas avait obtenu un score intéressant aux cantonales, l'U.D.B. aura trois sièges (Loig Kervoas, Jean-Louis Le Mée et Daniel Giraudon) contre 11 au PC et 13 au PS, à Guingamp, 2 sièges. L'U.D.B. sera probablement présente aussi à Plérin, Châtaudren, Ploumilliau, Locquemeau, St-Agathon, Ploubezre, Pommerit-le-Vicomte, Pabu, Moustern, Trébeurden ; mais à Plouha et à Paimpol, le P.S., et à Pleumeur-Bodou le P.C. s'opposent à la présence U.D.B., et à Plestin et Tréguier rien n'est décidé.



Loig Kervoas,
candidat U.D.B. à Lannion.

C'est dans le Finistère que l'U.D.B. sera la plus représentée. A Quimper, un U.D.B. (Guillou) avec 18 P.S., 13 P.C. et 3 M.R.G., à Brest, où il y a six ans une liste homogène U.D.B. avait frôlé les 5 % des voix, il y aura parmi les 3 U.D.B. de la liste un adjoint au maire, et un conseiller régional, nommé comme représentant d'une grande ville. Les candidats de l'U.D.B., dans une ville où la gauche a de réelles chances seront Ronan Leprohon, Yann Daumer et Patrick Merien. L'U.D.B. sera également présente à Morlaix, à Carhaix, par Oulc'hen, Bolloh et Marion Kerbrat ; à Huelgoat, où M. H. Melou avait obtenu 17 % des voix aux cantonales, Marie-Hélène Melou et Huguette Cressant seront sur la liste de gauche, ainsi que Anne-Marie L'Hermine



Ronan Leprohon,
candidat U.D.B. à Brest.



Marie-Hélène Melou,
candidate U.D.B. au Huelgoat.

à La Feuillée. Francis Favereau et Loeiz Lofficial à Poullaouen, Y. Remond à St-Hernin complètent la représentation U.D.B. en Centre-Bretagne.

Dans le Nord-Finistère, à Plounevez-Lochrist, Pierre Moal s'est vu demander d'être tête de liste et l'U.D.B. sera présente à Pleyber-Christ (Yvonne Olivier), Guilers (J.-P. Guyomarc'h) et sans doute à Plougasnou, Plourinles-Morlaix, Tréouergat, Lampaul-Ploudalmézeau. Dans le Sud-Finistère, l'U.D.B. aura des candidats à Concarneau, Trégunc, Loctudy, Bénodet, Plogonnec, Ergué-Gabéric et peut-être à Châteaulin, Douarnenez, Dinéault, L'Hôpital-Camfrout, Plozévet et Saint-Yvi.

SUR LE DEMANTELEMENT DE STUDLER UN COMMUNIQUE DE L'U.D.B.

Au sujet du récent démantèlement de la société Studler, la fédération du Nord-Finistère de l'U.D.B. précise sa position dans un communiqué : « 66 p. cent du capital de la société Studler étaient détenus par des organismes parastatutaires, donc contrôlés par l'Etat ; il est inadmissible que le ministre de l'Agriculture n'ait pas fait clairement connaître sa position, et n'ait pas garanti l'implantation en Bretagne de la société Chair et du siège social de l'I.S.A. — Institut de sélection animale ».

L'U.D.B. souligne ensuite « l'interdépendance entre les différents échelons de cette activité économique fragile » et explique que « la recherche en aviculture doit se faire près des lieux de production ; c'est une garantie pour le bon fonctionnement de cette activité et surtout pour l'emploi régional. Une fois encore, conclut le communiqué, les activités rentables sont achetées par des entreprises extérieures à la région, qui ne visent qu'à exploiter la main-d'œuvre locale ».



FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée de votre annonce dans le numéro qui suit.

- 6 février
à **ST-LAURENT-DE-LA-MER** :
Fest-deiz (salle Bagatelle) avec les Pillotouses, les frères Cras, etc... organisé par la section de Plérin du P.S.U.
- 12 février
à **SCRIGNAC** :
(Ecole Publique), avec des chanteurs et des sonneurs de la montagne, organisé par le club du 3^e âge de Scrignac.
- 12 février
à **LANGUEUX** :
(Salle des Fêtes), avec des chanteurs et des sonneurs de la région, organisé par la section U.D.B. de Saint-Brieuc.
- 12 février
à **BRASPARTS** :
Fest-nos avec les Pilhaouerien, organisé par l'amicale laïque de Brasparts.
- 12 février
à **SAINT-POL-DE-LEON** :
(Salle de l'Ancienne Halle), Fest-nos organisé par le journal pour enfants en langue bretonne « Wanig et Wenig ».
- 20 février
à **SAINT-VINCENT-SUR-OUST** :
Bal breton organisé par Ti-Kendalc'h
- 19 février
à **PLOUZANE** :
(Salle omnisports), Fest-nos du Comité des Loisirs.
- 19 février
à **VERTOU** :
(Salle municipale, banlieue sud) avec Dir-Ha-Tan, le Père Jean, Trouzerien ar Ster, organisé par le Cercle breton de Nantes.
- 27 février
à **LANDIVISIAU** :
Fest-deiz avec les Pilhaouerien, organisé par le C.E.S. de Landivisiau.

EXCLUSION

E. Novello, adhérent de Guingamp, a été exclu de l'Union Démocratique Bretonne par le Bureau Politique du 16 janvier 1977 par initiative politique en contradiction avec les décisions du parti.

Peuples opprimés

AFRIQUE AUSTRALE

1976 a vu s'affirmer la prise de conscience des peuples opprimés d'Afrique Australe face aux états racistes blancs de Rhodésie et d'Afrique du Sud appuyés par les pays impérialistes. Au Zimbabwe (Rhodésie) les manœuvres de Ian Smith et de Kissinger ne sont pas parvenues à diminuer le risque d'une flambée révolutionnaire alimentée par la guérilla. Ailleurs les armes fournies par les puissances impérialistes (dont la France) aux racistes d'Afrique du Sud (Azanie), sont utilisées non seulement pour combattre le mouvement de libération de Namibie, mais encore pour frapper à mort les enfants de Soweto, d'Alexandra et les travailleurs en grève de Johannesburg (déjà près de 1 000 morts depuis le mois de juin).

EUZKADI

Dix réfugiés politiques basques sont toujours assignés à résidence à l'île d'Yeu. Pour protester contre cette détention, une manifestation s'est déroulée à Nantes. Sept personnes ont ensuite commencé une grève de la faim à l'église St-Nicolas.



Les Basques déportés à l'île d'Yeu.

THAILANDE

Sombre perspective aussi en Thaïlande après le coup d'état militaire d'inspiration impérialiste suivi ces derniers mois par une violente répression, des assassinats et des arrestations en masse de travailleurs, de syndicalistes, d'étudiants, de démocrates. Ceci est le résultat évident du complot fomenté en Thaïlande par les militaires pour revenir à leur règne dictatorial au service du néo-colonialisme, supprimer les droits démocratiques, et menacer la sécurité des pays de l'Asie du Sud-Est.

CHILI



EXCLUSIF

Un réfugié socialiste

PB

Quand es-tu arrivé en France ?

Dès le début en 74. C'était cela ou être fusillé. Nous nous sommes échappés en sautant par dessus les murs de l'ambassade à Santiago, nous avons été accueillis en France comme réfugiés.

Actuellement, c'est moins facile de quitter le Chili.

PB

Comment avez-vous été accueillis en France ?

Nous avons le statut de réfugié politique. L'administration par l'intermédiaire de l'association France Terre d'asile nous a accueillis. Nous étions logés (pendant 3 mois) dans un foyer et nourris, on nous donnait en plus 5 F par jour pour vivre. En 3 mois nous avons dû apprendre la langue française et trouver du travail.

Actuellement la situation des nouveaux arrivants est encore plus dure : ils sont envoyés aux quatre coins de France, on a du mal à les contacter. Il est plus rassurant pour l'administration française d'avoir affaire à des militants isolés.

PB

Où en est la résistance au Chili ?

La résistance est populaire mais elle a de grosses difficultés face au régime policier. Le régime n'emprisonne plus à tort et à travers, elle choisit ses cibles : les militants de gauche. La mentalité policière n'a pas

changé, le moindre journal d'opposition est compromettant, aussi tout le travail est clandestin. Le P.S. est au stade de l'organisation, organisation du parti en groupes autonomes compartimentés, organisation de la lutte de masse : par exemple le programme de revendication des droits du Peuple. Ce sont des droits très simples comme le droit à la santé à l'éducation... Cela nous mène à une sorte de résistance passive : grève de l'électricité, de l'impôt, mais il faudra avancer prudemment car le parti ne peut pas protéger les gens qui suivent ces mots d'ordre. Nous sensibilisons le peuple par notre journal « La Chispa » (l'étincelle), cela nous pose cependant des problèmes de diffusion car les indicateurs de la DINA (police politique) sont partout.

PB

La répression est-elle aussi vive qu'au début ?

Le système policier est toujours en place. La DINA emploie 10 à 20 000 personnes.

150 000 militants de gauche environ sont actuellement en exil, en prison, ou, au pire, morts.

Même en exil la DINA est présente : en France, en Belgique, en Suisse. Ainsi après l'attentat contre Leighton dirigeant de la Démocratie Chrétienne 4 policiers barbouzes ont été expulsés, c'est la preuve que les agents français connaissent bien ces agents de la DINA. A l'ambassade de Bruxelles, un bâtiment vient d'être construit pour eux.



Journal de « visite » à la prison centrale de Santiago.

Chilien répond au «Peuple Breton».

PB

Quels sont les soutiens du régime ?

Le fascisme a toujours cherché ses soutiens dans la bourgeoisie mais aussi dans le prolétariat. Dans cette ligne, les dirigeants Chiliens ont cherché à récupérer le syndicat (C.U.T.) en remplaçant les syndicalistes élus par des ouvriers complaisants. Le prolétariat a tout de suite vu la supercherie et s'est détourné de ce syndicat. D'autre part il a été créé un secrétariat à la jeunesse, il organise des réunions, week-ends, vacances. Son but est de former à travers les cours d'éducation politique

des jeunes cadres fascistes. Cette action rencontre un certain succès et la junte fasciste y met beaucoup d'espoir.

Par contre les tentatives effectuées auprès des paysans ont connu l'échec du fait de l'abandon de la réforme agraire.

PB

Quelle action reste-t-il pour la gauche ?

A l'intérieur la situation de la gauche est très difficile. Disons qu'elle est présente dans tout ce qui peut être organisé pour protéger le peuple du fascisme, par exemple dans la

Confédération des syndicats, proche de la Démocratie Chrétienne, qui regroupe 200 000 travailleurs de tous les secteurs.

A l'extérieur la gauche s'efforce de créer un mouvement de solidarité antifasciste. Nous essayons d'informer, d'expliquer... partout où cela est possible. Pour cela, l'unité est indispensable et c'est cela à quoi nous travaillons ainsi en novembre 76 nous avons publié le Document de l'Unité Populaire, 1^{er} texte signé par tous les partis de l'Unité Populaire depuis le coup d'état.

Interview de Gérard Kiger



Plus de trois ans après le coup d'état fasciste, les arrestations continuent...

EN BRETON DANS LE TEXTE

Par Yann-Ber PIRIOU

asteriks e breizh



Asterix en breton ! Voilà de quoi renouveler l'arsenal pédagogique et insuffler un peu d'air frais dans les divers ghettos où l'on s'efforce de nous étouffer. Tiré, je crois, à quelques trois mille exemplaires. **Asteriks e Breizh** a été épuisé en quelques semaines. Ce qui est évidemment un très bon signe. Du coup, un nouvel album serait, paraît-il, déjà à l'étude. Tant mieux, car l'usage de la bande dessinée peut nous apporter beaucoup.

Espérons simplement que les bulles du prochain **Asteriks** seront plus lisibles, que l'on écartera résolument certaines audaces du genre de « Digarezit me », « Da skrin ho kalon », « an dezougen kefridik » et certains gallicismes tels que, « ez an da guzhat », « setu ni » ou « ni a ya ? », qui passent très mal la rampe.

Une adaptation bretonne ne peut se faire en fonction des mêmes critères qu'une adaptation anglaise, allemande ou espagnole. Sans exclure totalement certains jeux de mots pour lettrés, il nous semble que l'état présent du breton aurait dû faire privilégier des formes et des astuces accessibles au plus grand nombre. Question de dosage en somme, car il n'est pas inutile que les héros de Goscinny et d'Uderzo apprennent aux Bretons qu'il y a dans leur langue des mots pour dire **sanglier, cervoise, ou potion magique.**

Et « Vive la Gaule par Toutatis ! »

Conformément à une recette souvent utilisée de ce côté de la Manche, le comique d'**Asteriks chez les Bretons** a un petit côté Major Thomson contre Super-Dupont.

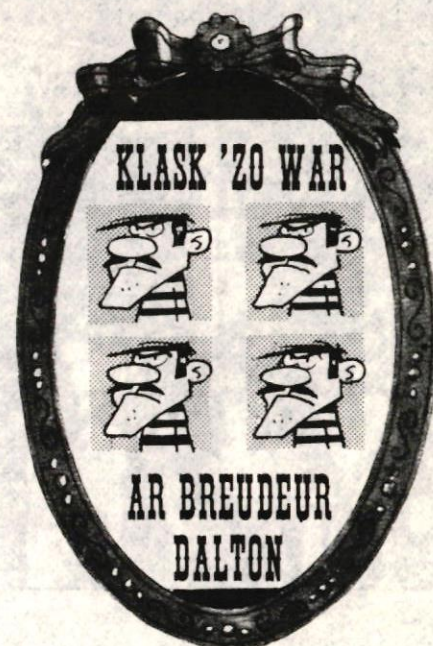
Aussi n'est-il pas certain que cet album soit celui qui supporte le mieux la traduction dans notre langue. Regrettons également certaines faiblesses dans le calembour. On avait parfois escompté plus d'esprit inventif. Si la version anglaise naturalise résolument **Panoramix, Abraracourcix et Assurancetourix**, en les baptisant **Getafix, Vitalstatistix et Cacofonix**, la version bretonne se contente de **Panoramiks, Anerzhbrec'hiks et Avihaniks**. C'est un peu timide tout de même. Une relecture de ces maîtres es calembredaines que restent Claude-Marie Le Lay, Prosper Proux, Jakez Riou et Youenn Drezen aurait peut-être été souhaitable.

Mais, trêve de burutelleries, de tabutages et de pismigades, tel qu'il est, ce premier album a le grand mérite d'exister. Remercions-en l'équipe de **Preder** et souhaitons-lui bonne chance pour la suite.

Asteriks e Breizh

Dargaud embanner - 12, rue Blaise Pascal - 92201 Neuilly/Seine
Brezhoneg gant Embannerezh **Preder**

ma dalton



Nous ne priverons pas les éternels grincheux du plaisir de débusquer les quelques coquilles ou mutations fautives qui sont presque toujours le lot des publications nouvelles. A chacun ses voluptés !



La nôtre a été de lire d'un trait les aventures de Ma Dalton et de ses canailles de fils aux prises avec Lucky Luke, Jolly Jumper, et le chien Startijenn. Nous voici à cent lieues du **brezhoneg chimik** qui gâte parfois les meilleures pages d'**Asteriks e Breizh**. Rien ici qui sente le diction-



naire ou la traduction laborieuse. Nulle trace de ce purisme aberrant qui compromet si souvent tant d'efforts. Petit modèle d'équilibre et de mesure, la langue utilisée, dans cet album est savoureuse, riche et colorée. C'est ainsi que les colères bien



connues, de Joe Dalton servent de prétextes à une intéressante initiation aux invectives, dont la variété, sans cesse renouvelée est, on le sait, un test de vitalité pour une langue.



Ma Dalton fera date dans l'histoire de l'édition bretonnante. Cet album peut et doit être abondamment utilisé dans les cours de breton.

Pour réaliser ce travail, les militants de Skol an Emsav ont dû consentir d'énormes sacrifices financiers. Notre devoir est de les encourager et de soutenir leurs efforts afin que vive et se développe chez nous la littérature d'expression graphique.

Ma Dalton. Dargaud éditeur - traduction bretonne de Skol an Emsav.

LA BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE BRETON

INDISPENSABLE!

La "Géographie de la Bretagne" des éditions "Skol Vreiz"

ENFIN!!! y a peu, nous regrettons encore, dans ces colonnes, le parti-pris systématique des manuels de géographie à l'égard de la Bretagne, dont les difficultés économiques étaient généralement expliquées par l'éloignement, la pauvreté naturelle ou le manque d'initiative de ses habitants. Et nous réclamions des livres de géographie faits par des chercheurs bretons pour les jeunes Bretons. Eh bien, la lacune est comblée de belle façon par la « géographie de la Bretagne » que vient juste d'éditer Skol Vreiz (1).

C'est un fort livre de 242 pages qu'offrent aux Bretons une équipe d'enseignants des universités de Rennes et Nantes, aidés par des pédagogues de l'enseignement secondaire et par des étudiants. Moins descriptif que ses lointains ancêtres (2), c'est plutôt une géographie générale de la Bretagne que nous présente ce livre, en se situant délibérément au cœur des problèmes bretons. Dès le début, la couleur est annoncée; c'est la Bretagne des 5 départements qui est étudiée et, dès la page 5, une carte souligne en détail l'originalité linguistique bretonne tandis que son commentaire précise la politique française face à cette situation. Chaque chapitre est précédé d'une double page de documents récents qui évoquent, par des articles, photos, graphiques, la manière dont la grande masse perçoit le « problème breton ». Le premier dossier, saisissant, montre l'évolution de la population de Langonnet près de Gourin de 1901 à 1975: émigration, vieillissement, dépopulation, cet exemple sert de support à l'étude de la population bretonne. En fin de chapitre, un tableau sur le recensement de 1975 et un lexique démographique achèvent de donner au lecteur des éléments d'information et de jugement. Le second chapitre, consacré au sous-développement breton, part d'un dossier saisissant (photos, articles de presse) sur les saisonniers bretons de la betterave sucrière, dans le bassin parisien. De même, le chapitre sur l'environnement s'ouvre sur un dossier consacré au remembrement et au problème de l'eau — quelle actualité! — en Bretagne. La géographie physique vient éclairer le problème au lieu d'être, comme la géographie traditionnelle, le point de départ de tout. La grève du lait, la crise de la pêche, Transocéan, les ravages du tourisme en presqu'île guérandaise sont autant d'introduction concrètes à des chapitres passionnant car sans cesse re-

liés au quotidien. Le chapitre socio-économique s'ouvre, lui, sur un « portrait du notable en Bretagne », thème sur lequel le lecteur ne manquera pas d'exemples personnels à comparer. La cartographie qui complète ces données est souvent originale — ainsi la carte de la Bretagne dans l'Europe maritime, page 219 — de même que les photographies, toujours très claires. Des réserves pourtant: pour des raisons financières, on a dû renoncer, le plus souvent, aux couleurs d'appoint, on a « tassé » le texte, déjanté dense, on a fait à la fois un manuel scolaire et un livre destiné au grand public. Le style est si conçu et le vocabulaire est si technique, notamment dans les chapitres qui concernent l'agriculture qu'on craint que des lecteurs se découragent. Mais ces faiblesses sont mineures, dans la mesure où une Bretagne plus riche et plus consciente saura se doter d'outils plus diversifiés et s'adapter ainsi à un public potentiel très large.

Critique de fond cette fois: la démonstration du sous-développement breton est bien incomplète; s'il est judicieux d'avoir noté l'alcoolisme comme trait du sous-développement, il est pour le moins curieux d'avoir négligé d'évoquer la sous-industrialisation, la faible consommation d'énergie par habitant, le taux de chômage par rapport à la population active et, par ailleurs, le degré de dépendance des industries bretonnes par rapport à la région parisienne, alors que les données statistiques sont pourtant disponibles (3). Concession aux écologistes ou timidité politique, notre ami Per Rhun aurait-il craint de démontrer trop vigoureusement ce que nous, nous appelons une situation coloniale? (4).

Mais il faut surtout retenir l'extrême richesse de l'ouvrage, la franchise et la précision avec lesquelles sont évoquées la question de la militarisation, la crise des petits commerces, la politique énergétique de l'Etat français, grande responsable du sous-développement, le rôle de la mer et de la pêche dans l'économie bretonne. On ne se lasse pas de feuilleter ce livre, où, toutes les 2 pages, des cartes, des schémas, des documents inédits nous permettent de comprendre la situation actuelle de la Bretagne et aussi les possibilités de développement.

De la vraie géographie, celle qui permet au lecteur, au collégien, au citoyen, au militant de comprendre les réalités de leur pays, de les localiser et d'envisager les moyens de les transformer. Revue par des Bretons conscients, ce n'est plus la science de la fatalité, mais un instrument de compréhension, donc de combat, dont nous aurons de plus en plus besoin.

J.J. Monnier.

- (1) Géographie de la Bretagne - Skol Vreiz - Run Avel - Le Pilon, 29210 Plourin MORLAIX - 35 F.
- (2) Géographie de la Bretagne: Henri Poisson (1948) et Maurice Le Lannou (1952).
- (3) Dans M. Philippeau, « Changer la ville, changer la vie », édition Breiz; et même « Bretagne de 1975 à 1985 », Le Krier et Ergon - Edition « Informations et Conjoncture ».
- (4) Dans ces conditions, pour comprendre réellement le sous-développement et le phénomène colonial en Bretagne, la lecture du « Peuple Breton » est plus que jamais indispensable.

L'ORTOGRAPHE DU BRETON DES CONCLUSIONS POLITIQUES

Le Peuple Breton publie ci-dessous les conclusions politiques de l'article « Un orthographe, ça trompe énormément... » parue dans le dernier numéro. Rappelons que cet article, qui est inspiré d'une étude plus détaillée qui paraîtra dans la revue « Ar Falz », envisageait les diverses manières qui sont employées ou ont été employées pour écrire le breton. Il expliquait aussi le choix fait par l'U.D.B. en faveur d'une orthographe de synthèse entre les diverses solutions.

Avant tout, il convient de rechercher l'intercompréhension. Le brassage devrait d'ailleurs amener deux ou trois prononciations "standard" maximum, mais il n'est pas du tout nécessaire pour parler le "bon" breton de parler le léonais. En revanche, il est très nécessaire aujourd'hui que tous les jeunes bretonnants, qu'ils soient de Laz, de Plus-quellec, de Tréogat, de Plouray ou de Moustoir-Ac, acquièrent la conviction que le breton qu'ils parlent est aussi authentique que celui de Sibiril de Landéda. Avec un peu d'entraînement, l'intercompréhension deviendra possible entre eux, sous réserve qu'ils aient sous les yeux des textes bretons où apparaissent **et la diversité dialectale** qui les rassure **et le dénominateur commun** qui soude et brasse entre eux les éléments dialectaux. La langue bretonne « moyenne » n'est pas et ne sera pas d'un lieu donné, elle se fait déjà à partir d'un consensus positif et raisonné. Ce qu'il faut à désapprendre ce qu'il sait déjà. Une personne n'ait à avoir honte, en arrivant dans les classes, de son parler natal. A cet égard, les jeunes Bretons du pays bretonnant sont tout aussi bien placés, sinon mieux, que leurs camarades néo-bretonnants de Rennes ou de Nancy.

L'ORDRE A SUIVRE

L'ordre à suivre est : apprendre à parler, puis à lire, puis à écrire. Faire écrire à toute force des enfants, même des lycéens, qui ne savent pas la langue est une stupidité, compte tenu des horaires dérisoires qui sont ceux de l'enseignement du breton. Il faut dégonfler la baudruche d'une "orthographe facile". Facile pour qui ? (6) Facile avec deux heures maximum de breton par semaine ? Il n'y a pas urgence à faire écrire les enfants ou les lycéens en breton : s'ils savent parler et lire, ce sera déjà un beau résultat. Dans

ces conditions, pousser les hauts cris indignés sous le prétexte qu'est apparue une "nouvelle" orthographe, quand il y en a une dizaine en circulation, est une puérilité. Où sont les rangs compacts des petits bretonnants qui viennent se presser à l'école bretonne pour faire des dictées de breton dans une classe faite en breton ? Nous ne sommes plus en 1880 ; il n'y a plus 1 200 000 bretonnants unilingues ; l'école est venue, en français, et si elle a été libératrice à certains égards, elle a signifié aussi : génocide culturel et préparation à l'exode par l'apprentissage du français, langue des relations économiques au niveau du capitalisme hexagonal.

RÈGLÉS EN QUELQUES HEURES

Au regard des autres problèmes qui affectent la Bretagne, même sur le plan culturel et linguistique, la question orthographique ne doit pas mobiliser toutes les énergies ni provoquer des polarisations. M. Falc'hun évoquait en 1956 "le dernier carré des lecteurs bretonnants de bonne volonté... devenu très réceptif". "Le dernier carré", en effet, comme on dit les dernières cartouches. Et l'on s'imagine que ce "dernier carré" va s'amuser à lire du breton dialectal, en changeant pieusement de graphie lorsqu'il va passer d'un diocèse à l'autre. De même, M. Falc'hun écrivait en 1955 : "L'esprit de la réforme (7) demeure un rapprochement substantiel du KLT et du vannetais, étape d'une unification qui ne paraît pas encore possible aujourd'hui, mais pour laquelle le terrain se trouvera ainsi mieux préparé en l'espace d'une génération environ". Depuis 1955, l'homme a marché sur la lune, depuis cette année-là, Khrouchtchev, Jean XXIII, Kennedy, De Gaulle et Mao sont morts. Qui donnera le feu vert pour

nous avertir que la génération de transition est écoulée ?

Tant pis si les pontifes de l'immobilisme sont affectés de voir que l'on marche sans leur permission. Et sur leurs plates-bandes éventuellement.

Les problèmes techniques relatifs à l'orthographe du breton peuvent être réglés en quelques heures. Devant deux systèmes clos, en présence de deux barricades de préalables, de préjugés et de préventions, il était et il est légitime et nécessaire d'effectuer une sortie, pour montrer le refus de se laisser enfermer dans des problématiques fausses. Une dynamique a été créée, dont nous sommes redevables à **Ar Falz**, à **Skol en Emsav** et à **Brezhoneg Yezh Vew**, en même temps qu'au journal **Pobl Vreizh**. Cela dit, le temps orthographique ne s'est arrêté ni en 1941, ni en 1955, ni en 1975.

Puisse le dernier quart de ce siècle voir s'épanouir une fleur rare chez nous en ces matières : la tolérance !

Mais tous ceux qui écrivent en breton sont loin d'être des sectaires. Ils attendent, au fond, pour voir si la tentative d'unification qui vient d'être faite en vaut la peine. Dès lors, il est légitime d'espérer que l'évolution amorcée va s'accroître et qu'il n'y aura bientôt qu'une forme écrite unique pour recouvrir la totalité des parlers. C'est en tout cas le choix qu'a fait l'U.D.B. ■

(6) Qu'est-ce qu'une orthographe "facile" ? Il n'est pas plus difficile pour un Léonard de reconnaître les mots où il faut écrire -s ou -z après voyelle, que ce ne l'est pour un Cornouaillais, un Trégorrois ou un Vannetais de reconnaître une où ils doivent ajouter le -z qu'ils ne prononcent pas (nos, ruz). Le Léonard doit apprendre à faire la différence entre le -s de nos et le -z de ruz, qu'il prononce, lui, de manière identique. Les non-Léonais doivent apprendre que ruz comporte un -z bien qu'ils ne le prononcent pas.

Mais qui dit "apprendre" dit école, dit alphabétisation. A l'heure actuelle, les bretonnants, au regard de la langue qu'ils parlent, sont d'authentiques **analphabètes**. Dès l'instant, qu'existera la volonté politique d'instaurer un véritable enseignement du breton, écrire leur langage sera aussi simple pour les Bretons que pour les Polonais ou les Hongrois écrire les leurs (or, les analphabètes que nous sommes du polonais et du magyar ne laissent pas d'être désemparés devant les graphies de ces langues !..).

(7) Qui s'est concrétisé par la mise en place des deux orthographes dites "universitaires" : vannetais et KLT.

Librairie "71"

29, rue J.-Jaurès - NANTES
Tél. 73.82.48

Pour une culture populaire
Pour un peuple cultivé
Une librairie ouverte et militante

CONSTRUIRE en BRETAGNE

par philippe lachaud

FACTEURS DE DIVERSITÉ

(Voir les numéros précédents)

2°) le rejointement :

Autrefois la maçonnerie de pierre de taille était montée à joints vifs. Les moellons eux, étaient souvent « beurrés » au mortier de chaux, appliqué largement pour recouvrir les inégalités des pierres. Cela donnait une très bonne protection contre les intempéries.

Si vous souhaitez un rejointement cependant, celui-ci doit être en creux, pour être protégé. Mais qu'il ne soit pas passé au fer mais frotté au balai, lorsqu'il est frais. Et surtout pas de joints au ciment noir, mais le plus clair possible, à la chaux.

3°) les enduits :

Lorsque la maçonnerie n'est pas montée en pierre, il est nécessaire de l'enduire pour la rendre étanche. Ces enduits sont exécutés avec un mortier (liant + sable + eau).

Les ciments ou les chaux hydrauliques (qui ne sont que de petits ciments) du commerce ont une teinte grisâtre si laide qu'on en est venu à les peindre en blanc. Mais surtout la richesse du dosage en ciment de ces mortiers provoque des fissurations et un faïençage dû au retrait du matériau lorsqu'il sèche.

Il faudrait donc reprendre la technique ancienne du mortier de chaux grasse (la pierre calcaire calcinée dans des fours donne la chaux vive qui additionnée d'eau se transforme en chaux éteinte ou chaux grasse) qui ne durcit que très lentement au contact de l'air.

L'enduit s'exécute en trois couches :

- a) le dégrossis projeté à la truelle sur le parement humide peut à la rigueur être exécuté au mortier batard (chaux et ciment).
- b) la deuxième couche doit être faite au mortier de chaux grasse et de sable de carrière.
- c) la troisième couche également.

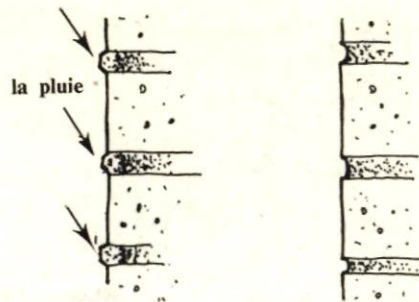
Entre chaque couche, 24 heures minimum de séchage.

C'est le sable ocre, jaune ou rosé qui donnera sa couleur blonde à l'enduit qui pourra ainsi se passer de toute peinture.

4°) les bardages :

Vous avez tous vu dans les villes anciennes de notre province les pignons ou même les façades latérales des maisons recouvertes d'un bardage d'ardoises. C'est une technique qui donne de très beaux résultats, employée sur les flèches de pignons par exemple. Vous évitez ainsi un enduit qui risque de ne pas toujours être bien exécuté.

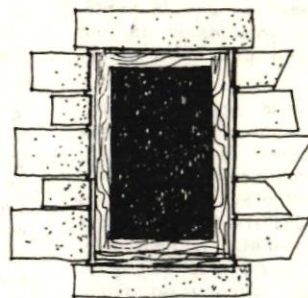
(à suivre)



MAUVAIS

BON

REJOINTEMENT



BON

MAUVAIS
(queues biaises)

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDE D'EMPLOI

● J. F. cherche place aide-cuisinière de collectivité dans Finistère ou Côtes-du-Nord pour 6 mois, avant stage professionnel.

Ecire : Michèle BEYER, Creisker Botmeur, 29218 HUELGOAT.

OFFRE D'EMPLOI

● Atelier de composition recherche linotypiste ; bon salaire.

Ecire ou téléphoner à :
L'INARMOR, 10, rue du Noyer,
Z.I. Sud-Est, 35100 RENNES
Cédex 2004.
Tél. (99) 50.83.35

FLAGRANT DELIT DE JACOBINISME

Lecteur du « Peuple Breton » depuis près d'un an, j'ai pu apprécier la qualité des articles et des enquêtes qui y sont présentés. Aussi ai-je été profondément outré à la lecture de la réponse que fit Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., à Yves Rouger, lors de sa visite en Bretagne. M. Marchais semble oublier ce qu'ont écrit les fondateurs de la doctrine dont il se réclame en ce qui concerne les droits des minorités, droits que nous rappelle Morvan Lebesque dans « Comment peut-on être Breton ». C'est justement ce droit qu'évoque Daniel Renoux dans l'article auquel se réfère Yves Rouger, et que M. Marchais semble contester. N'est-ce pas là un exemple flagrant de jacobinisme ?

Quant à ceux qui ont applaudi les premières déclarations de G. Marchais, sont-ils conscients de l'état actuel de la situation en Bretagne ? Tant que nous serons dirigés par un gouvernement Jacobin, qu'il soit de gauche ou de droite, je ne vois pas d'issue au problème breton ou régional. Seul un pouvoir réel des régions (les vraies) peut laisser espérer une solution...

P. Guenego,
Guérande.

UNE BOUFFEE D'ESPOIR

Ne trouvant pas les mots pour vous féliciter et vous encourager dans cette lutte, je vous dis tout simplement : bon courage. Car c'est chaque mois une bouffée d'espoir qui m'arrive avec mon P.B. Enfin je pense pouvoir revenir rapidement au Pays.

J. Geffros,
Paris.



G. GUISNEL
DOUANE - TRANSIT
DÉMÉNAGEMENT

46, boulevard de la République
Tél. 56.54.13 - 35400 SAINT-MALO

Nos annonceurs
nous soutiennent
Soutenez-les !

hôtel-restaurant

G. DOUCEN

LE NIVERNIC

Port-de-Carhaix

CARHAIX - Tél. (98) 93.11.04

« Les classiques que la bourgeoisie
s'est choisis ne sont pas les nôtres »

A. Breton

GRAFFITI Librairie

Place Saint-Louis à Brest

MEIN-HARZ (JALONS)

La revue théorique de l'U. D. B.

N° 1 : L'industrialisation

N° 2 : Nationalisme et lutte de classes

Chaque numéro vendu 10 F. par :

U. D. B. : B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F (1)
étranger : 40 F (1)
de soutien : à partir de 50 F (1)
un réabonnement (1) étranger par avion : 55 (1)

A partir du N° _____ inclus

Cl-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**P^{ODB}BL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger par avion : 45 F (1)

A partir du N° _____ inclus

Cl-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

POUR LE REMEMBREMENT A L'AMIALE

Je viens, avec un peu de retard, vous féliciter pour l'article sur le remembrement paru dans le n° 150 du « Peuple Breton ». Enfin un journal qui n'a pas peur de dire la vérité. Nous vous remercions de tout cœur d'avoir pris notre défense.

Nous vous faisons remarquer, et nous aimerions que vous puissiez le publier, que le remembrement autoritaire tel qu'il est prévu par la loi du 9 mars 1941 n'a plus la moindre raison d'être imposé. Il y a belle lurette que les paysans de Plonévez-du-Faou, comme ceux d'autres communes d'ailleurs, ont su regrouper leurs terres et agrandir leurs parcelles au fur et à mesure du désistement des anciens, ou, malheureusement, du fait de l'exode rural.

Nous vous faisons également savoir que dans les communes avoisinantes qui ont pu refuser ce remembrement autoritaire (malgré les pressions exercées sur les exploitants et les municipalités par l'administration de la D.D.A.), tout le réseau routier est terminé depuis plusieurs années et très bien entretenu par les Ponts-et-Chaussées, et toutes les cours de fermes sont goudronnées. A Plonévez, en revanche, aucune route, aucun chemin n'a été entretenu depuis 12 ans du fait de ce remembrement, puisqu'on devait obligatoirement en faire des terres labourables.

De la même manière, dans les communes non remembrées, les paysans peuvent procéder eux-mêmes aux échanges à l'amiable, pratiquement sans frais, et sans que les impôts soient augmentés. Mais à Plougonven, commune qui se trouve dans la même situation que Plonévez, les impôts ont augmenté de 100 %, le maire lui-même ayant reconnu que c'était dû au remembrement.

Enfin, il faut noter que le coût des travaux au bulldozer pour le remembrement est trois fois plus élevé que normalement à titre privé et que dans les communes en cours de re-

membrement les échanges à l'amiable sont interdits.

Jambrin,
Plonévez-du-Faou.

PRECISION

Dans un article publié dans le n° 157, le « Peuple Breton » informe ses lecteurs des problèmes rencontrés à l'école publique de Locmaria. Nous avons apprécié cet article... Il est bon que les lecteurs du « Peuple Breton » soient ainsi sensibilisés aux difficultés que rencontre l'école publique à Locmaria. Il est positif que le maximum de publications attirent ainsi l'attention de l'opinion publique.

Il eut été néanmoins juste et amical de mentionner que les luttes menées par l'instituteur l'ont été dans le cadre du SNI-PEGC, sont syndicat, les parents d'élèves, quant à eux, étant organisés en Conseil de Parents d'Elèves affilié à la Fédération Cornec.

Nous veillons à ce que l'U.D.B., qui suit régulièrement les travaux du C.D.A.L., ait sa juste place dans les initiatives que prend ce dernier... En contrepartie, nous pensons que les lecteurs du Peuple Breton doivent être clairement informés des initiatives du S.N.I.-P.E.G.C.

B. Mory,
Lorient.

Voilà qui est fait et de bon cœur, cher camarade.

RAFLES AU PETIT MATIN

Une fois de plus, la sixième en deux ans, des rafles ont été faites au petit matin en Bretagne sous le prétexte de rechercher les auteurs d'attentats signés F.L.B. Des personnes connues comme militants culturels, syndicalistes ou politiques d'organisation tout à fait légales ont, après perquisition en général stérile, emme-

nées et gardées à vue, interrogées pendant plusieurs jours et plusieurs nuits avant d'être relâchées. Un très faible pourcentage d'entre elles est emprisonné, dont la majorité est libérée sans procès, faute de charges. Des réquisitions de la Cour de Sûreté de l'Etat sont à l'origine de ces opérations...

— Le bilan de la grande rafle d'octobre 75 apparaît, un an après, comme une preuve de l'arbitraire de telles opérations.

— Les conditions de garde à vue : personnes au secret, sans avocat, soumises à des interrogatoires répétés qui permettent en général intimidations et manipulations aux conséquences durables.

— Le risque que la Cour de Sûreté de l'Etat serve en réalité d'instrument pour une police politique dirigée par les services du Ministère de l'Intérieur et ayant pour résultat essentiel de fichier, renseigner, intimider et réprimer sélectivement plutôt que d'arrêter les auteurs d'attentats, et ce dans des conditions abusives, portant gravement atteinte aux libertés démocratiques...

Des questions peuvent être posées.

— Existe-t-il une police politique en France ?

— Doit-on laisser de telles opérations se répéter sans une information précise, et sans un contrôle de la population et de ses élus.

— L'application de la loi est-elle différente en Bretagne et en France ? Les notions de présomption, de suspect, de coupables ont-elles des sens différents en Bretagne et en France ?

— Les lois d'exception peuvent-elles s'appliquer de façon permanente ?

— Que signifie un tel climat entretenu en Bretagne alors que 8 000 policiers français viennent de manifester contre le Ministre de l'Intérieur et contre certaines tâches que voudraient leur faire exécuter ceux qui sont actuellement au pouvoir ?..

Guy Caro
L'hermitage

INDECENT ?

Avant tout, je vous offre mes félicitations pour vos nombreux et excellents dossiers ainsi que pour les documentations qui ne le sont pas moins.

Je ne suis pas toujours d'accord avec vos thèses politiques, cependant je ne me permettrai pas de les critiquer. Mais je considère absolument inconcevable l'article publié au sujet du décès de Yann-Mikaël Kernaleguen. Que vous n'approuviez pas le F.L.B. car ses actions sont isolées et violentes est une opinion, mais que vous osiez prétendre que la mort de Yann-Mikaël est inutile c'est inadmissible, et je dirais... indécents.

Malgré tout, bravo pour votre article exclusif concernant les Indiens et pour vos fréquentes rubriques sur les peuples opprimés.

R. Le Coadic,
Boulogne-sur-Seine.

HEURE BRETONNE AU LIKES DE QUIMPER

Mardi 23 novembre : surprise des élèves en rentrant à l'école à l'heure du repas. Des affiches leur annoncent pour le lendemain un menu amélioré.

Mercredi 24 novembre : Menu :

.. coquille St-Jacques
.. crêpes-saucisse-frites
— gâteaux bretons - fars

Décor : vieilles affiches sur la Bretagne, paysages bretons, filets de pêche aux murs, guirlandes, musique bretonne d'ambiance. A la sortie du self : table présentant des objets d'art breton, panneaux des fêtes de Cornouailles.

Il fallait marquer le passage de l'émission Midi 30 à Quimper.

An Eveazer,
Quimper.

P.S. : on avait oublié de passer la consigne aux pions de porter le costume.

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

On ne nous aura pas !



Henri Bureau / Gamma.

Giscard, Pompidou, de Gaulle (ici en 1969 à Rennes) : on connaît cela en Bretagne avant les élections...

LES grandes manœuvres ont débuté ! Face à l'échec accablant de sa politique économique et sociale, face au désastreux bilan de son action en Bretagne, le pouvoir réactionnaire et ses valets bretons s'apprêtent à tenter, une fois encore, de duper les travailleurs et les électeurs de notre pays. Les laisserons-nous faire ?

Non, ils ne nous auront pas. Ils ne nous auront pas, cette fois-ci, avec le déferlement de la propagande payante pour « Démocratie française ». A propos, qui paye et avec quel argent, l'édition et l'apposition des affiches géantes qui vantent la « pensée » du chef de parti qu'est Giscard ? L'association « Démocratie française » a, selon notre confrère « Le Canard enchaîné », cinq adhérents ! Il faut qu'ils soient bien riches... ou alors il faut que — pour Giscard comme pour Pompidou — l'argent vienne d'ailleurs. D'où ? Et qui a intérêt à investir pour faire croire à la « société libérale avancée » (comme la viande !) ? Toujours les mêmes : les adversaires du peuple, les gros capitalistes et les fortunes réactionnaires. Nous sommes avertis.

Non, ils ne nous auront pas. Ils ne nous auront pas, cette fois-ci, avec leur R.P.R. et leur Chirac providentiel. Oublieraient-ils que Chirac a été au pouvoir sans partage, qu'il est directement responsable de la dégradation économique et de la hausse du coût de la vie ? Avec ses allures fascisantes, avec son ambition personnelle effrénée, Chirac n'est pas une solution de rechange : nous venons d'en prendre ! Autour de lui, ce sont les plus réactionnaires et les plus nationalistes de la droite gaulliste et pétainiste qui se regroupent. Ils peuvent couvrir nos murs de tricolore et de croix de Lorraine : les travailleurs bretons ne tomberont pas dans le panneau : unie ou apparemment divisée, la droite reste la même et sa politique aussi : c'est celle de l'injustice sociale. Nous sommes avertis.

Non, ils ne nous auront pas. Ils ne nous auront pas, cette fois-ci, avec leur querelle de l'école privée. Chaque

fois qu'elle est en difficulté, la droite — en Bretagne en particulier où sévissent les Guermeur et les Rohel — ressort cette histoire grâce à laquelle depuis des dizaines d'années des chrétiens, des travailleurs, des pauvres de Bretagne apportent leurs voix à leurs pires adversaires sociaux, à ceux qui maintiennent notre pays dans son état colonial, à ceux qui en ont fait une terre de chômage et de bas salaires, à ceux qui haïssent les syndicats et combattent la gauche. Nous ne sommes plus en 1905 au temps des inventaires dans les églises ! Les chrétiens, leurs prêtres souvent, leurs évêques parfois cherchent à détacher l'Eglise de l'argent et de la réaction. Accepter la querelle de l'école privée, ce serait retomber de dix à vingt ans en arrière. Nous sommes avertis.

Non, ils ne nous auront pas. Ils ne nous auront pas, cette fois-ci, avec leur voyage présidentiel en Bretagne. Que Giscard vienne promener sa suffisance à l'écart des grandes routes et des grandes agglomérations où il serait reçu par des manifestants ; que les réactionnaires se mobilisent pour regrouper — à grand renfort de dépenses — quelques centaines de badauds hurlleurs ; que la propagande officielle cherche à utiliser nos anciens costumes ou le pittoresque de notre pays pour « faire breton » ne nous fera pas oublier qu'avant Giscard, De Gaulle et Pompidou sont aussi venus, nous ont couverts de promesses et de flatteries. Où sont les routes, les usines, les écoles, les crèches promises ? Où en est la langue bretonne et notre culture ? Le mensonge officiel peut se redéployer : nous sommes avertis.

Non, ils ne nous auront pas. Et, pour commencer, dans un mois les travailleurs bretons, par leur vote aux élections municipales, donneront un premier coup de balai aux complices locaux de la droite de tous les jours.

UDB